

Rapport intermédiaire d'activité

Date remise : 25 mai 2011

**La concertation citoyenne dans les projets d'écoquartiers en France :
évaluation constructive et mise en perspective européenne**

Responsable scientifique : Jodelle ZETLAOUI-LEGER

Lab'Urba, 06 85 07 86 65, zetlaoui@u-pec.fr

Date d'engagement subvention MEDDTL : 25 NOVEMBRE 2009

Montant du budget : 366 459,02 € (coût global) / 186 641,52 € (assiette subventionnée)

Cofinancements obtenus :

- Paris12 Val de Marne, PRES-Paris Est, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : 93 493,80 €
- ENSA Paris La Villette, Ministère de la Culture : 86 323,70 €
- SCET : 31 000 €
- Région Bruxelles-Capitale via l'Institut d'Architecture de la Cambre : 6 500 €

Participants au projet :

- Lab'Urba : Jodelle Zetlaoui-Léger (resp.), Laure Heland, Guillaume Faburel
- Laboratoire Espaces Travail, ENSA Paris La Villette, Michael Fenker, Isabelle Grudet,
- L'Institut Supérieur d'Architecture de la communauté française, La Cambre, Bruxelles.
Resp. de projet : Kiran Catherine et Judith Lemaire
- SCET (Groupe SNI-filiale du groupe Caisse des Dépôts et Consignation).
Resp. : Hawa Timera
- 4 D (Association). Resp. de projet : Laurence Ermisse
- Robins des Villes (Association). Resp. de projet : Fabien Bressan et Bertrand Ruscassie.
- Réseau Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (sous l'égide du
Bureau de Recherche Architecturale, Urbaine et du Patrimoine). Resp. Elise Macaire.
- Experts : Cyria Emelianoff, Klaus Harbermann-Niese, Paula Femenias

Sommaire

I- RAPPEL DES OBJECTIFS	2
II- ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX	2
• Aspects méthodologiques	2
• Déroulement des travaux	4
• Difficultés rencontrées et mesures correctives nécessaires	8
III- VALORISATION DES TRAVAUX	12
• Résultats scientifiques attendus compte tenu de l'état d'avancement	12
• Perspectives pour l'action publique	28

II- I- RAPPEL DES OBJECTIFS

L'investigation proposée est envisagée et organisée comme une recherche-action. Elle a pour objectif central d'effectuer une évaluation constructive des projets en cours de réalisations ou achevés qui ont été qualifiés "d'écoquartiers" ou de "quartiers durables" en France, en se focalisant sur leur dimension participative. Alors que la collaboration des habitants est aujourd'hui reconnue comme étant une dimension essentielle de la durabilité des aménagements urbains, il s'agit d'analyser comment cet enjeu a été perçu et mis en œuvre par les différents acteurs locaux. La recherche sera l'occasion d'explicitier les liens qui ont été ou non établis entre participation citoyenne (au sens générique) et objectifs environnementaux en s'appuyant sur des éléments de comparaison européenne. La question de l'intégration de démarches participatives tendant vers la coproduction dans les procès de programmation-conception et dans la mise au point de dispositifs de gestion urbaine partagés est au centre de cette réflexion. Dans cette perspective, la constitution d'un ensemble d'indicateurs pour décrire et interpréter des processus de concertation, en particulier du point de vue des échanges de savoirs entre les différents professionnels, les élus et les habitants, vise d'une part à comprendre l'effet de ce type de démarches sur le déroulement et l'aboutissement des projets et, d'autre part, à évaluer l'existence éventuelle d'un savoir spécifique de la concertation et sa distribution dans les systèmes d'acteurs.

Partant de l'hypothèse générale que les opérations d'aménagement urbains durable pourraient jouer un rôle moteur dans la généralisation de démarches participatives dans la définition des politiques urbaines et des projets qui les concrétisent, cette recherche a aussi pour objet d'étudier les prolongements qu'ont pu avoir ou que pourraient avoir de telles expériences pour les collectivités qui les ont engagées. C'est pourquoi il s'agit, avec les différents partenaires impliqués, d'envisager la mise en place de dispositifs de valorisation et de diffusion des acquis de cette recherche qui pourraient prendre la forme par exemple de programmes d'accompagnement à l'organisation de démarches de concertation citoyenne dans la production d'aménagements urbains durables.

II- ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

- **Aspects méthodologiques** (présentation rapide de la méthode en insistant sur les inflexions éventuelles par rapport au projet initial).

Pour procéder à une évaluation des projets d'écoquartiers conçus en France du point de vue de leur dimension participative, il a été prévu d'articuler deux niveaux d'investigation, l'un général et transversal, l'autre plus approfondi et monographique. Une des originalités de la recherche repose sur le mode de fabrication du corpus d'investigation. Plutôt que de choisir des cas d'études *a priori* "intéressants ou remarquables" pour effectuer des monographies, il a été envisagé que les terrains qui feraient l'objet d'une analyse approfondie soient sélectionnés sur la base d'une typologie réalisée à partir du corpus des opérations identifiées à l'échelle nationale.

Dans un premier temps, un large corpus de références a ainsi été constitué. Compte tenu du fait que la recherche s'intéresse à la place accordée aux citoyens dans les processus de programmation-conception des espaces urbains, il a été prévu que seules des opérations en cours de réalisation ou achevées soient analysées. Pour définir cette base de références une diversité de sources et d'organismes-ressources a été mobilisée. Une enquête par

questionnaires a ensuite été organisée auprès des chefs de projets des opérations retenues. Alors que le mode d'administration de cette enquête avait dans un premier temps été prévu par téléphone, il a été finalement décidé de le transmettre via internet. En effet, les informations précises qui devaient être délivrées sur les opérations nécessitaient souvent un travail de recherche des chefs de projet dans leurs dossiers, voire de solliciter leurs collègues.

Mais surtout, par rapport à nos premières intentions, nous avons finalement opté pour l'envoi non pas d'un mais de deux questionnaires. En effet, compte tenu de l'objectif que nous poursuivions de recueillir des réponses concernant des projets où les habitants avaient été peu sollicités, il nous est apparu manifeste lors de la mise au point du formulaire d'enquête que des questions trop nombreuses et très précises sur ce volet risquaient de décourager une partie des chefs de projet. Certains auraient considéré que leur cas n'entrait pas dans l'objet central de la recherche et n'auraient donc pas répondu. C'est pourquoi nous avons présenté notre recherche comme s'intéressant d'une façon générale à "la fabrication de écoquartiers" et réalisé un premier questionnaire qui n'était pas totalement centré sur la question de la concertation citoyenne. Il avait pour propos d'appréhender les grandes caractéristiques et les modalités de montage de l'opération, ses acteurs, ses objectifs, tout en essayant d'identifier le rôle qu'y avaient tenu les habitants, l'intensité de la participation, le lien établi entre celle-ci et les préoccupations du développement durable, l'effort engagé à ce sujet dans le projet en question par rapport à d'autres opérations engagées par la collectivité jusqu'alors... En fonction des niveaux d'implication des habitants ainsi appréhendés, un second questionnaire a été envoyé aux chefs de projets qui avaient fait état de dispositifs particuliers ou "plus importants que d'habitude" afin de les étudier plus précisément.

Outre les éléments de réponse que ces enquêtes par questionnaires peuvent apporter à la problématique générale de la recherche, il a été prévu qu'une typologie synthétique élaborée sur la question de l'intensité de la participation citoyenne en lien avec les préoccupations de développement durable permette de choisir de façon "raisonnée" les cas devant faire l'objet d'une étude approfondie.

La dernière étape de la recherche devait être consacrée à en tirer des enseignements à la fois en terme de connaissances scientifiques et de dispositifs d'aide à l'action orientés vers une pluralité d'acteurs. Mais en fait, eu égard à la forte mobilisation des acteurs institutionnels, notamment au niveau central, du ministre de l'Ecologie et du Développement Durable autour du développement des écoquartiers et de la promotion de "bonnes pratiques", nous avons été engagés dès la première année de cette recherche dans des dynamiques de valorisation des premiers enseignements de celle-ci, ce qui n'a pas été sans poser quelques difficultés épistémologiques qui seront évoquées infra.

Enfin, de façon transversale, rappelons qu'au cours de la recherche, nous avons également entrepris de nous intéresser à des expériences européennes d'élaboration d'écoquartiers en tant que référents, pour appréhender une sorte "d'univers des possibles" en matière de participation citoyenne, pour apprécier le rôle que peuvent jouer des facteurs contextuels, d'ordre réglementaires, culturels, sur les conditions de mise en œuvre de démarches participatives, ou encore, pour tirer des enseignements de l'expérience de "service-facilitateur" actuellement menée par l'école d'architecture de la Cambre pour la région Bruxelles-Capitale. Nous avons entrepris lors de la première phase de cette recherche un travail de clarification avec nos partenaires concernant d'une part l'origine de la notion d'écoquartier ou de quartier durable dans les pays d'Europe occidentale, et d'autre part les différents termes associés à l'implication des habitants dans l'action publique territorialisée.

- **Déroulement des travaux** (état d'avancement et calendrier prévisionnel, respect des délais contractuels).

La recherche s'est jusqu'à présent déroulée dans un calendrier assez conforme à ce qui avait été annoncé.

Étape 1 : Délimitation de l'objet, constitution d'un corpus de références et échanges d'expériences.

Délimitation de l'objet

Afin de bien spécifier la nature de notre objet d'investigation, l'équipe a travaillé avec ses partenaires sur les conditions d'émergence de la notion d'écoquartier ou de quartier durable en comparant la situation française à celle d'autres pays européens moteurs dans ce domaine.

Cette réflexion a été engagée à deux niveaux interdépendants. L'un a concerné les travaux scientifiques qui ont été menés autour de l'idée de quartier durable ou d'écoquartier depuis une vingtaine d'années. L'autre a porté sur une dimension plus opérationnelle en s'intéressant aux contextes d'émergence des premiers projets d'écoquartiers en Europe et aux politiques publiques engagées ces dernières années pour promouvoir de telles opérations en France à travers l'article 7 de la Loi de Programmation relative à la mise en œuvre du premier volet Grenelle de l'environnement du 3 août 2009, les "appels à projets écoquartiers" et la recherche d'une labellisation autour de cette notion.

Des recherches bibliographiques ont été engagées sur ces aspects, deux demi-journées avec nos partenaires européens donnant lieu à des contributions orales et écrites de leur part y ont été consacrées, des entretiens sont encore prévus avec des acteurs ayant participé à l'émergence de l'idée consistant à promouvoir des opérations d'écoquartiers lors des commissions du Grenelle de l'Environnement.

Un autre travail de clarification terminologique a également été entrepris à propos du sens des notions traditionnellement associées à l'implication des habitants dans l'action publique territorialisée et plus précisément dans le domaine de l'urbanisme.

Ce travail de confrontation des sens attribués à ces différents termes dans la littérature scientifique, dans la production d'un cadre réglementaire autour des politiques publiques et par les acteurs impliqués dans la définition des politiques publiques (Direction Générale de l'Aménagement et du Développement Durable en charge de la mise en œuvre des concours écoquartiers et de la labellisation) et de la mise en œuvre des projets d'écoquartiers au niveau local devrait se poursuivre tout au long de la recherche. Il s'enrichira des résultats des différentes modalités d'enquêtes déployées.

Constitution d'un corpus de référence

Dans un premier temps, nous avons constitué un large corpus de références de projets associant la dimension durable à une échelle de quartier, en visant à une certaine exhaustivité. Nous avons alors eu recours à une diversité de sources et d'organismes-ressources :

- les ouvrages et la presse spécialisés dans le champ des politiques environnementales, de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage ;
- les organismes usuellement sollicités pour valoriser de tels projets ou contribuer à leur financement ;
- le Bureau de l'Aménagement opérationnel Durable (AD4) du MEDDM en charge de l'appel à projet écoquartiers 2009 ;
- les partenaires de la recherche : la SCET qui anime le réseau des SEM ainsi que les associations Robins des Villes et 4D.

270 opérations qualifiées d'«écoquartiers», de quartiers verts, de quartiers durables... par leurs maîtres d'ouvrage ou la presse spécialisée ont ainsi été identifiées. Puis nous avons retenu comme second critère le fait que le site ait fait l'objet de premières transformations avant avril 2010 (moment de finalisation de l'échantillon), en cohérence avec la problématique de la recherche nécessitant d'appréhender le rôle des habitants dans les processus de programmation-conception. 118 opérations ont ainsi été retenues dont 48 n'avaient pas été candidates au concours écoquartiers 2009 du ministère.

Un certain nombre d'incertitudes pesaient sur 33 autres opérations en raison de leur état d'avancement difficile à apprécier mais aussi de la vocation de certaines à faire «quartier», de par le faible nombre de logements qu'elles mettaient en jeu ou l'absence d'équipements directement concernés dans le périmètre ou autour du projet. Un complément d'enquête par téléphone a pu apporter des réponses à la première question mais une réflexion plus spécifique a été engagée à propos du second questionnement. Depuis les années 60, la littérature scientifique autour de la notion de quartier s'est largement étoffée tout en mettant en évidence la difficulté à lui attribuer un seul sens, selon notamment qu'on privilégie une approche disciplinaire plutôt qu'une autre¹. Par ailleurs, notre intention de ne pas partir d'une définition que nous donnerions à la notion d'écoquartier – celle-ci étant encore très incertaine y compris pour les administrations centrales qui en font la promotion - mais de celles des acteurs des projets, ne nous incitaient pas à décider *a priori* de ce qui constituait ou non un écoquartier. Toutefois, nous avons décidé d'extraire du corpus les opérations qui étaient davantage centrées sur une échelle architecturale qu'urbaine et qui portaient sur la réalisation de quelques logements mettant en jeu des performances écotechniques.

En définitive, 143 projets ont été soumis à l'enquête par questionnaires.

Réalisation d'une enquête nationale auprès des chefs de projets d'écoquartiers

Sur la base du corpus d'opérations françaises identifiées, une enquête par questionnaires en deux volets a été organisée via internet entre juin et décembre 2010. Elle s'est adressée aux chefs de projets opérationnels, à savoir aux professionnels internes ou externes à la maîtrise d'ouvrage en charge de la coordination des études et des acteurs politiques et techniques. À noter que dans certaines communes nous avons remarqué que le maire ou l'adjoint à l'urbanisme pouvait être amené à cumuler les fonctions de chef de projet politique et opérationnel.

Les deux questionnaires ont été élaborés par les membres du groupement de recherche. L'avis des partenaires et des experts extérieurs a été sollicité au cours de deux réunions techniques et de la journée d'étude du 7 avril 2010. Ils ont été testés grâce au soutien de la SCET auprès de deux chefs de projet avant leur diffusion générale.

Le premier questionnaire a été administré entre mai et mi-juillet 2010. Il a permis encore d'affiner le corpus d'opérations véritablement éligibles à l'enquête du fait de l'état d'avancement des opérations. **Celui-ci s'est finalement élevé à 120 opérations. Sur cette base, 87 retours ont été effectués soit un taux de 72,5%.**

Le second questionnaire centré sur la thématique de la participation citoyenne a été envoyé aux villes dont les opérations répondaient à l'un des deux critères suivants :

- avoir organisé une démarche, un dispositif participatif particulier à l'occasion de ce projet par rapport aux habitudes de la collectivité ;
- avoir impliqué les habitants autant que d'habitude en considérant que ces derniers sont traditionnellement habitants beaucoup associés.

¹ AUTHIE, J-Y. ; BACQUÉ, M.-H. ; GUÉRIN-PACE, F. (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, éditions La Découverte, Collection Recherches, 2006.

Nous avons enregistré 50 retours sur 77 envois pour cette seconde enquête soit un taux de réponses de 64,9%

Différents traitements statistiques ont été engagés sur la base de ces deux enquêtes après un lourd travail de codage des questions ouvertes. Outre le calcul de fréquences de réponses, des typologies statistiques construites à partir d'analyses factorielles multidimensionnelles (*cf. infra*) ont été élaborées afin d'identifier différents profils de projet mettant en jeu quatre dimensions principales :

- l'intensité de la participation citoyenne (au sens générique) dans le processus d'élaboration du projet ;
- les modalités de la participation citoyenne (temporalité, démarches, outils) ;
- le lien établi entre participation citoyenne et développement durable (résultats escomptés, bénéfiques éventuellement déjà constatés) ;
- la posture des élus et des professionnels vis-à-vis des habitants comme citoyens ayant le droit de contribuer aux décisions qui concernent leur cadre de vie et porteurs de formes d'expertises pouvant contribuer à la qualité environnementale des projets.

Construction de typologies : éléments de méthode

Les deux enquêtes par questionnaires ont été soumises à divers traitements, qualitatifs et quantitatifs. Les questions ouvertes ont fait l'objet d'analyses de contenu. Des regroupements thématiques ont été opérés afin de procéder à des codages permettant un traitement statistique de ces données qualitatives. Les propositions de codage ont été discutées entre les chercheurs de l'équipe et avec les partenaires de la recherche lors d'une des journées d'études organisées.

Outre des traitements par tris à plat ou fréquences de distribution, des analyses de correspondances multiples ont été effectuées. L'analyse des correspondances multiples ou multidimensionnelle (AMD) qui a été utilisée dans le dépouillement des deux enquêtes est une extension de l'analyse des correspondances.

Rappelons que l'analyse factorielle des correspondances vise à rendre compte du degré d'interrelations d'un ensemble de variables, nominales ou numériques², dites "actives", en représentant graphiquement, le tableau des écarts à l'indépendance, extrait du tableau de contingence croisant deux à deux l'ensemble de leurs modalités. Cette méthode étant construite sur la base de tableaux de contingence, c'est-à-dire de tableaux croisés de variables, elle ne permet pas de repérer la position de chaque individu par rapport à celle des modalités sur la carte factorielle, contrairement à l'analyse multidimensionnelle qui, elle, est établie à partir de tableaux en codage logique (réponses mises sous forme "disjonctive complète") donnant le profil de réponses de chaque questionnaire-opération³.

Ce type d'analyse permet de se construire un point de vue d'ensemble sur une population, en y repérant les variables pouvant structurer des cohérences et des différences en son sein, y compris lorsque la taille de l'échantillon est relativement faible⁴.

Pour chacune des deux enquêtes une typologie a été construite à partir d'une analyse multidimensionnelle explorant les liens entre concertation citoyenne et développement durable.

Pour construire ces typologies, nous avons eu recours à des méthodes de classification automatique, successivement "nuées dynamiques" appelées aussi "centres mobiles" et "classification ascendante hiérarchique", à partir du calcul des coordonnées des individus projetés sur la carte factorielle. Pour connaître les variables et leurs modalités plus précisément, qui contribuaient le plus à définir les opérations de ces classes ou types, le procédé technique a consisté à associer pour chacune des AMD une variable dite "idéale-typique" dont les modalités avaient pour effectifs le nombre d'opérations

² Il est possible de prendre en considération des variables numériques après un recodage en classes ordinales.

³ LEBART, L., MORINEAU, A., PIRON, M. - *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod, 1995.

⁴ CIBOIS, Ph., "Le P.E.M., Pourcentage de l'écart maximum: un indice de liaison entre modalités d'un tableau de contingence", in *Bulletin de méthodologie sociologique*, (n°40), Septembre 1993, pp. 43-63.

associés respectivement à chacune des classes. Nous avons ensuite croisé cette variable avec l'univers des "actives" (variables intercorrélées dans l'AMD), puis avec celui des "passives" (non intercorrélées et intégrées dans l'AMD a posteriori) en évaluant le caractère significatif des liens observés à partir du test du Khi-Deux et plus précisément d'un indicateur qui peut lui être associé, le Pourcentage à l'Ecart Maximum⁵. Nous avons ainsi pu qualifier chacun des types à partir des modalités actives et passives les plus structurantes.

Chacune des deux enquêtes a fait l'objet d'un traitement typologique et s'est vue donc associée une variable "idéale-typique" avec une série de modalités structurantes. Ces deux variables ont été croisées entre elles pour obtenir une typologie synthétique exprimant les résultats des deux enquêtes. Celle-ci a comporté 3 types principaux, dont l'un a été finalement subdivisé en deux sous-populations eu égard à ses caractéristiques en lien avec le sujet de la recherche.

Au total ce sont donc quatre sous-populations qui ont été identifiées.

À noter que chaque opération n'a pas forcément tous les attributs qui définissent un type: elle n'en a en général que certains. C'est pourquoi, pour repérer les opérations les plus représentatives des types et donc susceptibles d'être choisies pour la réalisation de monographies, nous avons comptabilisé pour chacune d'elles (représentée par un ou deux questionnaires) le nombre d'attributs de la variable idéale-typique qu'elle possédait – en ne considérant que les modalités "actives" constituant cette variable.

Étape 2 : Études monographiques (juin 2011 - juin 2012)

La typologie synthétique élaborée a permis de replacer dans un contexte d'ensemble les différentes opérations et de sélectionner de façon "raisonnée" les cas amenés à faire l'objet d'une étude plus approfondie. Ont été choisis, pour des études monographiques, les projets les plus proches des "idéaux-types" mis en exergue par les traitements statistiques. Les dispositifs d'enquêtes in situ sont en cours de préparation ; celles-ci seront engagées en juin 2011 puis se prolongeront pendant près d'un an.

Quatre profils d'opérations ont été construits. Deux monographies par types sont prévues. Elles donneront lieu à des entretiens de différents acteurs et le recueil de documents liés à l'élaboration du projet et aux stratégies de communication autour de celui-ci.

Les experts associés à l'équipe ayant travaillé sur des expériences de quartiers durables en Allemagne, aux Pays-Bas, au Danemark et en Suède nous aideront à cette occasion à apprécier la spécificité des situations françaises. Le rôle des "cultures" – socio-politiques, administratives, techniques ... – locales sera exploré à cette occasion.

Étape 3 (Juin- Septembre 2012) : Débat autour des résultats et définition d'un programme d'actions.

Restitution des résultats d'enquêtes par questionnaires et monographiques

Un colloque mobilisant chercheurs, élus, acteurs opérationnels et membres de la société civile – dont ceux ayant été impliqués dans les travaux d'enquête - sera organisé, probablement en septembre 2012 afin de débattre des résultats de la recherche et du programme de valorisation et d'accompagnement envisagé.

Définition d'un programme d'actions

Les chercheurs du Lab'Urba ainsi que l'association Robin des Villes ont travaillé depuis plusieurs années à la mise au point de démarches de projets intégrant des dispositifs de concertation citoyenne qu'ils ont eu l'occasion d'appliquer. L'Institut d'architecture de La

⁵ Pour juger de l'intensité d'une liaison, nous avons eu recours à un indicateur mis au point par Philippe Cibois, le pourcentage de l'écart maximum (PEM). Celui-ci correspond au rapport entre l'écart à l'indépendance observé dans le croisement de deux variables et l'écart à l'indépendance maximum qui pourrait être relevé dans le même tableau croisé compte tenu des effectifs de marge. Cf. CIBOIS (Philippe), op. cit.

Cambre s'est vu confié en 2009 par la région-Bruxelles-Capitale une mission d'assistance à la mise en œuvre de projets de quartiers-durables basée sur une participation citoyenne significative.

À la lumière des résultats de la recherche et des enseignements tirés de ce type d'expériences, il s'agira avec nos partenaires d'envisager des formes de supports méthodologiques et d'accompagnement contribuant à l'organisation de démarches de coproduction pour des projets d'aménagements urbains durables.

Étape 4 (Septembre – novembre 2012) – Rédaction du rapport final

Des synthèses intermédiaires auront auparavant été réalisées. Il s'agira de tirer à ce stade également les enseignements des échanges qui auront eu lieu lors du colloque et des réflexions sur les modalités de valorisation de la recherche.

• Difficultés rencontrées et mesures correctives nécessaires

Les difficultés rencontrées ont été de cinq ordres principalement jusqu'à présent.

1°) "L'écoquartier", un objet aux contours incertains et qui ne suscite pas forcément l'adhésion

Au moment où nous avons engagé la recherche et lancé la première phase d'enquête, il n'existait pas de définition stabilisée de cette notion, y compris aux niveaux des administrations centrales et dans le cadre même de la loi de programmation d'août 2008. Il s'est rapidement avéré d'ailleurs que certains projets identifiés comme tels avaient pris cette appellation tardivement, à la suite de l'appel à projets du ministère en 2009.

De plus, certaines villes bien que développant des projets à l'échelle de quartiers avec de fortes préoccupations en termes de développement durable se sont avérées critiques par rapport à cette appellation et ont refusé de l'adopter, d'où une difficulté à les repérer et à statuer sur leur appartenance au corpus.

Nous avons donc choisi d'étendre notre base de références non seulement aux projets revendiquant cette dénomination mais aussi à ceux associant clairement l'échelle de quartier et des préoccupations de développement urbain durable.

Le dialogue avec les partenaires européens sur la généalogie de ce type d'opération s'est avéré aussi complexe, pour des raisons analogues, mais aussi parce que dans des pays comme la Suède par exemple, pionniers dans le domaine de l'écologie, le développement urbain durable a d'abord concerné des opérations expérimentales de logements ou des éco-villages.

2°) Des modalités d'administration de l'enquête par questionnaire difficiles.

Fréquemment, il s'est avéré que les chefs de projet qui étaient en poste à l'origine de l'opération ne l'étaient plus au moment de l'enquête et que leurs successeurs n'avaient qu'une mémoire très partielle des projets (cf. point 3). Le nombre croissant de courriels que reçoivent ces professionnels n'a pas non plus facilité la tâche et des relances téléphoniques fréquentes ont dû être menées.

Les chefs de projet que nous avons contactés nous ont régulièrement fait part de leur surcharge de travail et de leur difficulté à répondre aux questionnaires qui demandaient souvent des recherches spécifiques dans des dossiers ou de solliciter des collègues. Le fait que l'enquête soit lancée dans le cadre d'un programme scientifique piloté par le Ministre a

certainement contribué aux taux de retours relativement élevés que nous avons obtenus. Mais il ne faudrait pas occulter d'un autre côté certaines difficultés que nous avons rencontrées à propos du statut de la recherche par rapport à la promotion de la démarche écoquartiers du ministère.

En effet, quelques collectivités, critiques vis-à-vis de l'appel à projets 2009 écoquartiers du ministère, soit parce qu'elles n'y ont pas été primées tout en y ayant consacré beaucoup de temps ou d'énergie, soit par ce qu'elles refusent de s'inscrire dans des démarches de labellisation, ont refusé de répondre au questionnaire. Nous avons dû à plusieurs reprises convaincre nos interlocuteurs de l'indépendance de notre démarche par rapport au concours, ce qui a par ailleurs posé aussi des difficultés dans notre positionnement vis-à-vis du bureau de l'AD4. Deux chefs de projet ont maintenu leur refus de répondre à la recherche.

3°) Une histoire des processus de projet délicate à reconstituer

Le propos de cette recherche était d'engager dès que possible une investigation sur la mise en place des premiers projets d'écoquartiers en France du point de vue de leur dimension participative, avant que l'histoire de ces opérations pionnières ne devienne trop difficile à reconstituer. Or malgré le caractère relativement récent de ces projets - la quasi-totalité de ceux recensés dans l'enquête ont commencé il y a moins de 10 ans, les deux-tiers ont débuté après 2005 -, celle-ci s'avère parfois déjà complexe à retracer. En effet :

- des opérations, même très récemment engagées – moins de 5 ans – ont déjà connu plusieurs chefs de projet, les derniers arrivés n'ont qu'une connaissance partielle des premiers épisodes du projet et souvent aucune de l'état d'esprit et des acteurs moteurs de celui-ci ;
- les différents événements et actions qui ont pu structurer l'avancement du projet n'ont pas toujours été consignés dans des documents écrits ou ceux-ci sont difficiles à rassembler ;
- la responsabilité de l'organisation de la démarche participative n'est pas toujours clairement identifiée au cours d'une opération : nous avons été ballottés de services en services ou vers des partenaires de la maîtrise d'ouvrage comme les maîtres d'œuvre pour obtenir des réponses à nos questions à l'occasion en particulier de la seconde enquête. Certains de nos interlocuteurs ont montré leur embarras vis-à-vis de ce sujet.

Étant engagés dans une démarche d'évaluation de projets engagés depuis plusieurs années, notre dispositif d'investigation est en grande partie basé sur des récits d'acteurs et donc sur la reconstruction de faits par ceux-ci. Nous sommes tributaires de la capacité de nos interlocuteurs à les reconstituer et, plus précisément, des omissions inconscientes ou conscientes qu'ils peuvent effectuer. Les réponses apportées sont également liées au statut des répondants et à la façon dont ils perçoivent leur intérêt ou celui de la collectivité qu'ils représentent. Ces questions épistémologiques ne sont pas nouvelles⁶ mais nous avons pu en prendre la mesure en comparant des résultats d'enquête avec des connaissances que nous avons par d'autres sources de la réalisation de certains projets et en l'occurrence du rôle qu'avaient pu y avoir des habitants et des associations. Nous avons pu constater à cette occasion que la reconstruction des faits pouvaient tantôt aller dans le sens d'une survalorisation des dispositifs participatifs et de leurs effets, tantôt dans celui d'une sous-estimation du rôle moteur et décisif qu'avaient pu avoir des associations d'habitants dans l'introduction d'objectifs ambitieux en termes de développement durable par exemple.

⁶ BOURDIEU (Pierre), *Le métier de Sociologue*, Mouton, 1967.

Les motivations de ces phénomènes de reconstruction mériteront d'être étudiées au cours des phases d'études monographiques. Celles-ci permettront aussi de croiser les points de vue de plusieurs acteurs et de récolter à travers des documents et des observations des informations sur la nature même de l'implication des habitants et sur ses effets.

4°) La polysémie des termes associés à l'implication des habitants dans l'action publique territorialisée

Les termes associés à l'implication des habitants dans l'action publique sont variés et sujets à différentes interprétations. Le travail généalogique que nous avons effectué sur l'usage de la notion de concertation dans le champ de la production urbaine nous a montré cette instabilité. Malgré les efforts de chercheurs, sociologues et politistes depuis plusieurs années pour apporter des clarifications terminologiques en construisant des échelles d'implication des habitants, le vocabulaire est loin d'être stabilisé et partagé dans le langage commun comme chez les acteurs professionnels du champ. Les cadres réglementaires de référence dans le domaine de l'urbanisme ne sont pas forcément d'un grand recours voire même contribuent à entretenir certaines confusions ; entre concertation et consultation, concertation et information, ou encore entre des acceptions génériques ou plus précises pour les notions de concertation et de participation. Dans ce contexte, comment questionner des acteurs politiques et techniques sans cultiver des malentendus ?

Nous avons décidé d'éviter d'utiliser les termes de participation ou de concertation dans le questionnaire en les remplaçant par des expressions génériques comme "sollicitation" ou "implication des habitants". Par ailleurs, nous avons fait en sorte que les personnes enquêtées soient en mesure de préciser les actions qu'elles associaient aux termes qu'elles pouvaient employer au sujet du rôle joué par les habitants dans le projet. Par conséquent, pour le codage de certaines questions ouvertes, il ne nous a pas semblé suffisant de mener un travail de type lexicographique par comptage automatique d'occurrences ; nous avons donc procédé à des analyses de contenu des questionnaires dans leur intégralité en considérant les réponses à chaque question dans leur globalité et parfois, en recoupant les réponses émanant de différentes questions, comme s'il s'agissait en quelque sorte d'entretiens dont le sens ne pouvait émerger qu'à partir d'une lecture globale des propos tenus.

Le fait que des termes comme celui de concertation aient perdu de leur substance et du sens qu'ils ont pu avoir il y a encore relativement peu de temps, dans le cadre de la planification économique et territoriale mise en place dans les années 50 et 60 en France, a été manifeste dans les réponses à l'enquête par questionnaires. Non seulement nous avons pu y déceler l'assimilation souvent opérée entre concertation et information, mais nous avons appréhendé les malentendus auxquels ces confusions pouvaient conduire. À l'issue de la première enquête par questionnaire 77 chefs de projet sur 87 ont fait valoir une implication substantielle des habitants à l'élaboration du projet, souvent qualifiée de concertation. Or "seuls" 50 d'entre eux ont finalement retourné le second questionnaire. Certes, celui-ci était assez lourd, ce qui a pu en décourager certains, mais des chefs de projet nous ont aussi expliqué lors des relances téléphoniques, qu'à la vue des différentes questions énoncées pour essayer de préciser les modalités de l'implication des habitants dans leur projet qui donnaient en quelque sorte un "univers des possibles", ils ont finalement considéré que leur opération n'était pas éligible à cette seconde enquête. Ce constat nous a confortés dans l'idée que nous avons eue d'entreprendre deux enquêtes, l'une plus générale et l'autre plus spécifique sur la participation citoyenne. Néanmoins, en essayant de couvrir un "univers des possibles" lors de la seconde enquête, nous n'avons pu éviter le découragement de quelques personnes enquêtées.

5°) Répondre à des demandes de valorisation autour de résultats se construisant de façon itérative

Notre protocole de recherche est basé un processus itératif permettant une confrontation d'informations issues de différentes modalités d'enquête. Ce choix s'avère particulièrement judicieux eu égard aux écarts que nous avons déjà pu constater entre les discours des divers acteurs concernés d'une part, et entre les récits et les faits d'autre part. Or cette option méthodologique rend d'autant plus difficile une diffusion prématurée de résultats et donc de répondre aux multiples sollicitations que nous avons depuis un an en ce sens, qu'elles émanent d'instances scientifiques ou administratives.

Au cours de cette première phase de la recherche, nous avons été confrontés à des problèmes de posture à adopter vis-à-vis des demandes de valorisation immédiate pour le champ de l'action publique.

Notre dispositif d'investigation a été conçu comme une recherche-action avec des échanges à engager dès le début de celle-ci avec des acteurs opérationnels et de la société civile, d'où la structure du partenariat de recherche que nous avons établi. La réflexion sur le périmètre du corpus de références et les questions que celui-ci soulevait sur la portée de la notion d'écoquartier s'est engagée dans cette perspective avec nos partenaires. Mais très rapidement, nous avons été sollicités pour contribuer aux travaux du Club écoquartier du Bureau AD4 du ministère, dans le cadre de la construction d'une nouvelle grille d'évaluation pour l'appel à projets 2011, et avec comme perspective pour 2012 la mise en place d'une labellisation ; cette situation a soulevé plusieurs difficultés.

La première a été liée à notre positionnement vis-à-vis des villes que nous sollicitons dans le cadre de l'enquête. Notre posture est avant tout celle de chercheurs essayant de mettre en évidence et de comprendre les processus par lesquels des écoquartiers se fabriquent en France, sans adopter une posture normative ou des jugements de valeur. La dimension "constructive" de l'évaluation que nous avons défendue dans le projet de recherche vise avant tout à partir des objectifs que poursuivent les acteurs aussi bien à l'échelle des administrations centrales qu'à des niveaux territoriaux plus locaux et d'étudier les moyens qui sont mis en œuvre pour les atteindre⁷. C'est pourquoi, nous n'avons pas souhaité *a priori* définir ce qu'était un écoquartier et avons plutôt cherché à identifier sur quelles bases les services de l'État et les collectivités locales adoptaient ce vocable. Il nous est donc paru impossible d'un côté d'expliquer aux chefs de projets enquêtés que nous ne cherchions pas à porter une appréciation sur leur opération, et de l'autre, jouer le rôle d'experts comme nous y avons été invités dans le cadre du concours 2011, pour primer des projets.

Pour des raisons analogues, il ne nous est pas paru déontologiquement possible et cohérent de contribuer directement en tant que co-auteurs à la fabrication de la grille d'évaluation des projets. En revanche, nous avons accepté d'alimenter les débats à ce sujet en participant au conseil scientifique et aux ateliers organisés par l'AD4 en nous appuyant sur des éléments issus de notre recherche. Néanmoins, là aussi, la diffusion de résultats en cours d'investigation et sans validation préalable par les instances du programme CDE, nous a semblé problématique. Nous avons donc centré nos interventions sur l'analyse que nous avons faite des résultats du premier appel à projet écoquartiers 2009 à partir des documents que l'AD4 nous a communiqués, sur celle des débats avec les villes membres du Club écoquartier lors de l'atelier consacré à la place du citoyen dans les projets d'écoquartiers (mars 2010). Nous avons aussi délivré des éléments d'analyse comparative sur le traitement de la dimension concertation citoyenne dans la grille d'évaluation des projets du ministère de 2009, d'une part et le guide pour la réalisation d'écoquartiers établi en 2009 par le service

⁷ CONAN (Michel), *L'évaluation constructive. Théorie, principes et éléments de méthode*. Éditions de l'Aube, Décembre 1998.

facilitateur écoquartiers Bruxelles-Environnement avec lequel nous collaborons dans le cadre de la recherche.

III- VALORISATION DES TRAVAUX

• **Résultats scientifiques attendus compte tenu de l'état d'avancement** (méthodes, connaissances...).

La recherche devrait apporter des connaissances relevant à la fois de l'histoire des idées et de celle des pratiques à propos de l'émergence des écoquartiers en France et de la place qu'y tient l'implication des habitants en lien avec les valeurs du développement durable plus précisément.

L'un des objectifs de cette première phase de la recherche a été de chercher à clarifier, avec l'ensemble de nos partenaires, les modalités de recours à la notion d'écoquartier ou de quartier durable dans les pays d'Europe occidentale, par comparaison de la situation française à celle d'autres pays européens. En effet, ce travail s'avère indispensable à la délimitation de l'objet d'étude pour pouvoir spécifier la nature de nos investigations. Un premier niveau de réflexions a porté sur les travaux conduits depuis une vingtaine d'années sur le sujet, en France et dans certains pays anglo-saxons, essentiellement à partir d'analyses bibliographiques. Un second niveau a porté sur une dimension plus opérationnelle, par l'étude des contextes d'émergence des premiers projets d'écoquartiers en Europe d'une part et par celle des politiques publiques engagées ces dernières années en France pour promouvoir de telles opérations d'autre part – à travers le premier volet Grenelle de l'environnement, les "appels à projets écoquartiers" et la recherche d'une labellisation autour de cette notion.

L'état de l'art sur lequel se fonde notre analyse est basé sur un corpus d'ouvrages et de revues portant sur la notion de quartier durable⁸. La constitution même de ce corpus, en croisant les notions de "quartier" et de "durabilité urbaine", montre que si chaque notion a déjà été bien étudiée en tant que telle, le croisement des deux – c'est-à-dire le "quartier durable" – n'est que depuis peu un objet de recherche dans la littérature scientifique⁹, laquelle est encore peu abondante. De plus le quartier, tout comme le développement durable, sont définis de manière très variable par différentes disciplines scientifiques, du fait du caractère pluridisciplinaire de ces deux notions.

Un autre constat intéressant sur le corpus vient renforcer la spécificité de l'échelle du quartier. En effet on observe que la mise en œuvre territoriale du développement durable à l'échelle de la ville est déjà bien étudiée (des ouvrages de plus en plus nombreux abordent la question de la ville durable et de ses enjeux). Il en est de même pour l'application du développement durable au bâti et à la conception architecturale (on parle aujourd'hui d'architecture verte,

⁸ Cet état de l'art et les réflexions qui suivent s'inscrivent dans le prolongement d'un travail de thèse. Heland (Laure), *Le quartier comme lieu d'émergence, d'expérimentation et d'appropriation du développement durable. Analyse à partir des processus d'aménagement de deux quartiers européens*. Thèse en Aménagement de l'Espace et Urbanisme soutenue le 12 décembre 2008, Université de Tours.

⁹ La construction du corpus bibliographique s'est faite principalement à partir de la base de données Urbamet, complétée avec d'autres lieux ressources, des colloques et des conférences et des ouvrages de littérature grise. Les mots clés utilisés pour la recherche, associés au "développement durable" sont : quartier, aménagement urbain, environnement, paysage, habitat et logement, architecture. Le faible nombre de référence abordant précisément la question de la recherche constitue une limite qui nous a conduit à opérer des choix : la période temporelle prise en compte dans le corpus va de 1998 à 2008 pour les périodiques et de 1994 à 2010 pour les ouvrages et les rapports de recherche.

écologique, durable). En revanche la question du quartier durable est encore en voie d'exploration. Jusqu'à ces deux dernières années, la notion de durabilité appliquée à cette échelle du territoire était peu développée dans la littérature scientifique, comparativement aux échelles de la ville et du bâtiment.

L'analyse de caractéristiques dominantes qui émergent de cette littérature permet d'identifier des débats internes à la notion de quartier durable, portant notamment sur les liens entre enjeux environnementaux et dimensions sociales, sur des visions contrastées des rapports sociaux urbains, sur l'évolution des champs professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme.

*Les enjeux environnementaux constituent un aspect important dans la littérature sur le quartier durable. Ont été identifiées à la fois une interrogation sur les modes de prise en compte de l'environnement dans l'architecture et dans l'aménagement urbain, sur leurs effets, mais aussi une recherche soutenue dans la mise au point de normes, critères, outils, méthodes d'aide à la décision, à la conception, l'évaluation... Les dimensions plus sociales, liées à la place et au rôle des habitants, présentent ces derniers tantôt comme usagers (la gestion urbaine de proximité est alors mise en avant), tantôt comme participants ou encore, mais plus rarement, comme citoyens autogestionnaires. Il est intéressant de constater que dans la plupart des cas, les questions sociales sont abordées séparément des questions environnementales.

*Une caractéristique plus typiquement liées à la littérature anglo-saxonne porte sur le débat entre les partisans du quartier durable version "éco-village" ou *Sustainable Communities* (des quartiers relativement autonomes en matière de ressources/filières locales et proposant un mode de vie "communautaire" au sens de vie locale, développée sur place) et ceux qui estiment, dans le contexte moderne, que cette vision des rapports sociaux urbains est nostalgique et dépassée.

*Plus au second plan se devine un autre débat, sur *l'évolution des champs professionnels* de l'aménagement et de l'urbanisme liés à ces pratiques. Ce serait la naissance, pour certains, d'un "troisième âge" de l'urbanisme. On observe en fait que trois échelles de territoire sont mobilisées : la ville, le quartier, le bâtiment (la parcelle). Ces trois échelles sont abordées différemment par les corps professionnels qui y sont rattachés : urbanistes et aménageurs, architectes et ingénieurs. De fait, les ingénieurs sont a priori les plus attachés à l'opérationnalisation, la création et l'utilisation d'outils et de méthodes pouvant s'appliquer à ces différentes échelles. C'est d'ailleurs sur ces aspects que la littérature sur les écoquartiers a été la plus abondante ces dernières années.

Pourquoi cet intérêt ces dernières années pour des écoquartiers ou des quartiers "durables" ? Par rapport au quartier, échelle territoriale locale déjà existante, la dimension "durable" (ou *éco*) résulte, ou hérite, des prises de conscience successives sur les dommages écologiques subis par la planète et la nécessité (de plus en plus partagée ?) d'y remédier, c'est-à-dire de construire des modes de vie plus "durables". On constate d'ailleurs dans la littérature sur le sujet un consensus en faveur du bien fondé de quartiers "durables" favorisant la mixité et un environnement convivial, à l'échelle du piéton et nécessaires pour contribuer à la protection des ressources et la lutte contre la pollution. Mais dans ce cas, pourquoi cette échelle du local, du quartier, plutôt que l'échelle des villes, des métropoles, qui concentrent en 2010 plus de 60% de la population mondiale ? Cette question du local semble d'autant plus pertinente que plusieurs auteurs mettent en avant le dépassement, voire la désuétude, du concept de quartier dans le contexte des modes de vie contemporains.

Un premier élément de réponse, une première hypothèse possible est que la construction de modes de vie *plus durables* passe par la construction de modes de vie *plus locaux*. Ce premier argument, qui plaide plutôt en faveur du “local”, fait référence au fait que des modes de vie locaux (les habitants d’un lieu qui travaillent, ont des loisirs, font leurs courses et utilisent les services localement) sont de fait moins consommateurs d’énergies non renouvelables et / ou polluantes. Une fois posée cette hypothèse, la question de la *faisabilité* de la construction de ces modes de vie locaux se pose de façon cruciale, dans notre époque post-moderne où vivre sa vie ‘localement’ (dans une relation étroite au lieu de vie) ne va pas (plus ?) de soi. D’ailleurs, si les écoquartiers se posent dans la continuité d’une *tradition historique* sur le développement d’une vie locale, attachée au lieu, mais que la modernité a contribué à *fragmenter*, alors il est important de rappeler que les tentatives de créer des communautés locales par la “planification physique” n’ont pas été couronnées de succès. Taylor¹⁰ insiste d’ailleurs sur l’existence de forces “anti-localisation” de la modernité qui ont non seulement fragmenté les collectivités locales, mais aussi les formes de vie locale.

Toutefois du point de vue du développement durable, nous retiendrons que même si la faisabilité de favoriser des formes de vie locales (au sens social) est discutable dans le contexte post moderne, il existe un consensus sur la nécessité de développer des solutions urbaines plus environnementales (économiques en énergie et propres, notamment vis-à-vis des émissions de gaz à effet de serre) et, de ce fait plutôt en faveur du local. L’hypothèse de plusieurs auteurs¹¹ est celle de l’existence d’un double dividende des actions environnementales locales (bénéfice local et effet d’exemplarité). On peut également penser que la difficulté à appréhender le changement de paradigme impliqué par le développement durable, tant pour les citoyens que les politiques et les professionnels, soit l’un des arguments possibles pour souligner la pertinence du quartier en matière d’aménagement.

Un enseignement est que le quartier semble porteur d’une valeur syncrétique, du fait de sa capacité à faire dialoguer les différentes dimensions (mobilité, mixité fonctionnelle et sociale, démocratie de proximité...) qui participent à la notion de développement durable.

Un autre enseignement porte sur les enjeux hérités de l’écologie urbaine par le développement durable, et qui vont se transmettre et se jouer au niveau du quartier, en particulier :

- L’articulation entre le local et le global : La question de l’articulation des échelles et l’enjeu des actions environnementales locales (notion de double dividende)
- La question de l’articulation entre les dimensions sociales et environnementales et la notion de renforcement mutuel, largement évoqué dans la littérature de recherche action des anglo-saxons mais peu présente en France. Ainsi on peut voir, en France, la représentation de la dimension environnementale qui était en jeu dans la gestion de proximité (propreté/déchets/nuisances ; responsabilisation et citoyenneté ; une pédagogie peu émancipatrice...)

Les éléments qui restent encore à développer pour notre recherche portent sur une approche plus politiste de cette notion de quartier durable. De même, l’éclairage européen mériterait encore d’être approfondi, notamment les contextes dans lesquels la notion, l’appellation de quartier durable a été retenue ou écartée. Pour la France, le contexte dans lequel a émergé la

¹⁰ TAYLOR N., “Eco-villages: Dream and Reality “, in BARTON H. (Dir.), *Sustainable Communities*, Earthscan, London, 2002, pp. 19-29.

¹¹ THEYS J., EMELIANOFF, C., “Les contradictions de la ville durable”, in *Le débat* n°113, Gallimard, Paris, 2001.

notion d'écoquartier va être l'objet de nos prochaines investigations, en particulier autour du rôle des acteurs du Grenelle de l'Environnement. Nous chercherons à comprendre quels types d'objectifs et de référence ont été mobilisés et par quels types de protagonistes. Des entretiens seront réalisés à cet effet.

Pour finir, un travail comparatif entre les différentes grilles d'analyse des écoquartiers proposées, du point de vue de la place et du rôle des habitants, dans la littérature a été engagé.

La recherche nous a aussi conduits à nous s'intéresser à la façon dont les acteurs qualifient la nature de l'implication des habitants dans les projets et à la portée de la notion de concertation plus précisément. Nous avons alors dû également engager une réflexion sur la façon dont ce terme avait été introduit et est actuellement utilisé dans le domaine de l'urbanisme.

Le contexte réglementaire actuel de l'urbanisme et plus largement de l'action publique territorialisée tout comme le cadre institutionnel de cette recherche – constitué par le programme Concertation Décision Environnement – tendent aujourd'hui à faire du terme concertation une notion centrale pour évoquer l'implication des habitants dans la production de leur cadre de vie. Les résultats de l'enquête par questionnaires ont confirmé la prégnance de la référence à ce terme - qui arrive en tête des citations avec 31,7% des réponses, "participation" arrivant en deuxième position avec 16,7% - chez les chefs de projet pour qualifier la façon dont ont été sollicités les habitants. Pour autant, le sens et la portée qui peuvent lui être associés paraissent assez flous, divers ou quand ils sont précisés mettent en exergue des niveaux participatifs assez faibles. Dans l'esprit et les travaux des chercheurs qui, depuis une quinzaine d'années en France¹² ont essayé de construire des échelles de participation citoyenne, la concertation renvoie à l'idée de construction collective de points de vue au sein de groupes de travail sans forcément atteindre une prise de décision celle-ci étant du ressort des maîtres d'ouvrage¹³. Mais l'usage qui peut être fait de ce terme par les acteurs opérationnels voire politiques n'est pas aussi univoque et fort. Les chefs de projet que nous avons interrogés assimilent par exemple davantage la concertation avec les habitants à des niveaux et dispositifs d'information voire de consultation. Les études de cas nous permettront d'explorer plus largement cet aspect.

Ce constat nous a cependant dès à présent confortés dans l'idée d'entreprendre un travail généalogique sur l'apparition et le recours à la notion de "concertation" dans le domaine de l'urbanisme¹⁴. Alors qu'un certain nombre de travaux se sont intéressés ces dernières années à l'histoire de la participation en France et à la citoyenneté urbaine, ces derniers abordent et questionnent peu la façon dont la notion concertation a été mobilisée dans l'élaboration des projets d'urbanisme. Or il nous a semblé important dans le cadre de cette recherche de comprendre les décalages pouvant exister entre le sens que peuvent lui attribuer les chercheurs et les acceptions vagues ou faibles qu'elle semble revêtir chez les acteurs de l'urbanisme opérationnel. Plus précisément, nous avons décidé de réinterroger l'usage de ce terme dans l'histoire de la planification urbaine en analysant son ancrage et son articulation avec celle de la planification économique à la française mise en place par le Commissariat au

¹² Centre de Recherches Administratives Politiques et Sociales, Centre Universitaire de recherches Administratives Politiques de Picardie - *La démocratie locale. représentation, participation et espace public, actes du colloque d'Amiens des 5 et 6 février 1998*, PUF, 1999.

¹³ MERMET, L., BERLAN-DARQUÉ, M., *Environnement : décider autrement. Nouvelles pratiques et nouveaux enjeux de la concertation*. L'Harmattan, 2009.

¹⁴ Si ce travail a été mené dans le domaine de l'environnement, ce n'est à notre sens pas le cas pour celui de l'urbanisme, même si ces deux champs sont connexes et s'inscrivent dans le cadre général de l'élaboration des politiques publiques.

Plan à partir des années 50. Il apparaît ainsi qu'à cette époque la concertation consacre un système de travail entre les représentants de l'État et des "forces vives" de la nation pour fixer les objectifs de croissance et d'aménagement du territoire, d'abord, entre secteurs d'activités puis entre échelles nationale, régionale et d'agglomération au cours des années 60. Lorsqu'il est question de concertation à cette époque, dans le champ de l'urbanisme comme dans celui de l'économie, c'est bien sous l'égide de l'État et entre représentants de corps constitués bien identifiés qu'elle est envisagée¹⁵. Mobilisée explicitement dans le cadre de la Loi d'Orientation Foncière de 1967 à propos des modalités de création des Zones d'Aménagement Concertée, il est manifeste que la "concertation" ne renvoie pas alors à une quelconque velléité de mobilisation des citoyens dans la définition de projets d'aménagement. D'ailleurs, le terme consacré à ce propos dans le champ urbain jusqu'au début des années 70 est plutôt celui de participation, y compris dans les milieux professionnels et les administrations centrales¹⁶. Ce dernier fait alors référence à des mouvements plutôt "ascendants" qui émergent dans le cadre des "lutttes urbaines" engagées d'une part contre des opérations de rénovation urbaine brutales ou d'autre part en faveur d'une amélioration du cadre de vie dans les nouveaux quartiers construits en périphérie d'agglomérations. L'usage du terme concertation dans l'action publique territorialisée et plus spécifiquement en urbanisme est selon nous à mettre en relation avec le processus d'institutionnalisation et d'encadrement des modes d'implication des habitants qui se met en place à partir du milieu des années 70. Comme en témoignent plusieurs textes réglementaires et rapports officiels, il tend à se substituer à celui de participation dans un contexte de crainte des effets des mobilisations habitantes contre des projets d'intérêt général¹⁷ puis d'explosion des banlieues et de crise de la représentation politique.

Le recours à cette notion n'est pas neutre car celle-ci exprime une préoccupation d'organisation et de maîtrise par une autorité compétente des modalités de dialogue avec d'autres acteurs. Elle traduit en l'occurrence une culture politico-administrative basée sur une vision et une pratique assez hiérarchisée et descendante de la construction de l'action publique. Mais alors que la concertation dans l'administration publique et dans le domaine de l'aménagement urbain avait un sens que l'on pourrait qualifier de fort – sur lequel s'appuient les chercheurs – d'organisation de débats devant éclairer la décision, par quels mécanismes aurait-elle eu tendance à devenir un terme non seulement générique mais surtout lié à des dispositifs d'information ? L'analyse des textes réglementaires faisant référence dans différents domaines de la production de la ville tendrait à montrer que ce sont les législateurs eux-mêmes qui auraient largement contribué au processus de désubstantification dont la notion de concertation a fait l'objet ces dernières années en urbanisme¹⁸.

Ces réflexions concernant l'importance prise par la notion de concertation et la dévaluation de son sens se trouvent confortées lorsqu'on ouvre une perspective comparative avec d'autres pays, démarche que nous avons engagée au cours de cette recherche avec la collaboration de nos partenaires étrangers. Nous nous sommes ainsi intéressés aux termes qu'utilisaient Belges, Suédois et Allemands pour qualifier l'implication des habitants dans les projets d'urbanisme. On note alors par exemple que les Suédois n'ont pas d'équivalent directement traduisible dans leur langue du terme de concertation et qu'ils semblent utiliser un vocabulaire très proche de celui des Anglo-saxons, aussi bien pour qualifier la participation des habitants

¹⁵ AMIOT, M. *Contre l'État les sociologues*. Editions de l'EHESS, 1986.

¹⁶ Les numéros consacrés par la revue *Urbanisme* à cette question dans les années 70 ainsi que les actes du colloque de Marly qui constitue un moment charnière dans l'histoire de la participation en urbanisme en France en rendent bien compte. Ils témoignent aussi d'une pluralité de sens attribuée à cette notion.

¹⁷ Voir à ce sujet RUI, S., *La démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*. Armand Colin, 2004.

¹⁸ Par exemple, l'examen de l'article L 300 2 du code de l'urbanisme et la jurisprudence qui l'accompagne est tout à fait éclairante à ce sujet.

que les méthodes d'élaboration des projets urbains qui leur sont associées. Entre les niveaux s'apparentant à de la consultation d'une part et à de la coproduction ou de la codécision d'autre part, il existe bien un niveau qualifié par un ensemble de termes signifiant que les habitants font des propositions mais ne décident pas. Néanmoins, l'idée de "représentants" originellement intrinsèquement liée en France à la notion de concertation est très peu invoquée¹⁹. Dans les projets d'urbanisme mis en valeur pour leur dimension participative, la logique est celle d'une conception "collaborative"²⁰ mise en œuvre dans le cadre de dispositifs de "Community Planning" ou "charrettes". Au cours de ces expériences, les différents acteurs institutionnels, de la société civile et habitants font figure de "parties prenantes" et semblent être considérés sur un pied d'égalité comme si tout le monde cherchait à converger vers une même perspective, vers une vision partagée de l'avenir d'un territoire engageant les uns envers les autres. Les dispositifs d'échange déployés visent explicitement à déconstruire les positions hiérarchiques, ce qui ne signifie pas pour autant que ces dernières ne se reconstruisent pas ailleurs, dans d'autres lieux et moments, en particulier ceux des instances légales de décision.

Le contexte de la Belgique francophone apparaît aussi comme éclairant. Il révèle un peu plus l'affaiblissement de la notion de concertation en France ainsi que notre fébrilité vis-à-vis du terme de participation que les belges n'hésitent pas pour leur part à employer encore aujourd'hui. La Belgique est un pays structuré autour d'instances régionales ayant des compétences importantes mais qui peuvent être elles-mêmes administrativement organisées de façon très centralisée comme en particulier en matière d'urbanisme où le système de planification semble à certains égards proche de celui qui était en vigueur en France au cours des "trente glorieuses"²¹. C'est le constat que l'on peut par exemple faire dans la Région Bruxelles capitale. Depuis quelques années y émergent cependant aussi des préoccupations d'incitation à des démarches participatives, en particulier dans l'élaboration des contrats de quartier, pour des opérations de rénovation urbaine²² et plus récemment pour la mise en œuvre de projets d'écoquartiers. Dans les textes réglementaires concernés on constate alors que le terme "concertation" demeure associé à l'organisation d'instances de travail réunissant des représentants, institutionnels, experts voire d'habitants en charge d'orienter des décisions. Le terme participation – rarement utilisé aujourd'hui dans les textes réglementaires en France et par les administrations en général – tend à être employé soit dans un sens très générique, soit dans un sens de contribution active des habitants à la définition d'objectifs stratégiques, d'éléments de programmation, ou encore à la gestion d'équipements ou d'espaces.

Autres questionnements centraux de la recherche

Outre ces éléments de cadrage concernant des objets et notions au centre de la recherche, des premiers éléments de réponses à notre problématique générale ont été apportés à partir d'une

¹⁹ MOGARD P., SVENSSON K. A. S (1984) *Förvaltarföreningar: En model för boendeinflytande*. University of Stockholm, 1984.

CASTELL, P., Involving tenants in open space management – experiences from Swedish rental housing areas. *Urban Geography* 31(2), 2010, pp 236-258.

²⁰ La notion de *collaborative planning* est aussi très anglo-saxonne, voir sur l'émergence de ce type d'approche qui ont été par exemple portées par des chercheurs-praticiens tels que Patsy Healey et John Forester. ALLMENDIGER, Ph., *Planning Theory*, Palgrave, 2002.

²¹ Institut Supérieur d'Architecture de la Communauté Française de Belgique, *Qui a peur de l'architecture ? Livre blanc de l'architecture contemporaine en communauté française de Belgique*, La lettre volée, ISA La Cambre, 2004.

²²Cf. Arrêté du 27 mai 2010 de la Région Bruxelles Capitale sur les Programmes de Rénovation et de Revitalisation urbaine.

part de l'exploitation des résultats de l'appel à projet du ministère en 2009 et d'autre part de l'exploitation de l'enquête par questionnaires auprès des chefs de projet. Ils portent plus précisément sur les questionnements suivants :

- Quel lien est-il opéré entre objectifs de qualité environnementale, et plus globalement de développement durable et démarche participative ?

Alors que plusieurs études monographiques ou d'évaluation de programmes urbains nationaux ont montré ces dernières années que les acteurs locaux, élus et professionnels de l'aménagement avaient encore du mal à envisager des projets d'urbanisme intégrant dans leur continuité et dès l'amont, des démarches participatives, l'hypothèse centrale de notre recherche consistait à avancer que les expériences de quartiers durables pourraient avoir un rôle décisif dans cette perspective. De ce fait, nous avons été particulièrement attentifs dans la construction des outils d'investigations et dans les résultats d'enquête aux liens opérés entre ces deux dimensions.

Concernant l'importance accordée à la concertation citoyenne dans les projets d'écoquartiers, l'exploitation des modalités d'analyse et des résultats de l'appel à projet lancé par le Bureau de l'Aménagement opérationnel Durable (AD4) du MEDDM en 2009 témoigne d'une importance assez variable mais aussi assez difficile à cerner des collectivités pour cette dimension. Un examen d'ensemble des informations communiquées par les villes candidates auquel nous nous sommes livrés, montre que la moitié d'entre elles n'a donné aucune précision à ce propos. 13% font référence à des dispositifs assez traditionnels d'information ou de consultation du public (réunions publiques, expositions...), tandis que 20% font état d'expériences plus ambitieuses et spécifiques à leur projet. Pour le reste, les réponses sont souvent génériques et très floues.

Si ces résultats permettent d'affirmer que pour moins d'un quart des villes candidates, la mise en œuvre d'une démarche participative à un niveau avancé constitue une caractéristique intrinsèque et valorisante de leur projet, la portée des autres résultats mérite d'être nuancée à la lumière des modalités d'évaluations qui ont été appliquées lors du concours. D'une part, le dossier d'inscription laissait peu de possibilités de s'exprimer sur le volet participatif du projet et donnait le sentiment que cet aspect n'était pas un critère susceptible d'avoir un poids majeur dans l'évaluation. D'autre part, il semblerait que les examinateurs eux-mêmes n'aient pas tous porté une attention équivalente à cette question. Si ces éléments constituent une information en soit à ne pas négliger, ils ont bien montré la nécessité de recourir à d'autres sources et modes d'investigations dans notre recherche.

L'enquête par questionnaires réalisée lors de cette recherche montre que les projets d'écoquartiers auraient été l'occasion d'impliquer les habitants plus que d'habitude dans la moitié des cas (51,7%), et dans des proportions un peu supérieures, d'y expérimenter de nouveaux dispositifs. Dans près d'un quart des projets, la participation/concertation des habitants est spontanément citée comme une des dimensions contribuant directement à la "durabilité" du projet.

Il s'est révélé alors fondamental d'avoir fait préciser les modalités, objets, les temporalités et les acteurs de la société civile concernés pour évaluer la portée des affirmations générales produites. On note ainsi par exemple, que si près de la moitié des collectivités ayant revendiqué une implication significative des habitants affirment les avoir mobilisé dans les phases amont (diagnostic, programmation) des projets, ce sont d'une façon générale

essentiellement des dispositifs informatifs et consultatifs qui sont les plus souvent évoqués en termes d'outils mis en œuvre.

Ces affirmations générales sont toutefois également intéressantes car elles témoignent d'une impression que peuvent avoir les chefs de projet "d'avoir beaucoup ou peu concerté". Par ailleurs, malgré une tendance dominante qui semble aller dans le sens de projets qui auraient fait l'objet d'un effort spécifique en matière de concertation citoyenne, le lien entre l'intensité de celle-ci et les enjeux de développement durable ne va pas forcément de soi ; en effet, pour plus de la moitié des opérations, la dimension durable n'était pas présente à l'origine de l'élaboration du projet.

Nous avons essayé de faire préciser la nature de ce lien, qu'il ait été établi originellement ou qu'il se soit construit progressivement. Trois grands cas de figure apparaissent. Ils mettent en exergue le fait que lorsque cette implication a été jugée importante, et même plus importante que d'habitude, elle s'est souvent traduite par une implication des habitants à différentes phases du projet, notamment en amont, et a été perçue comme génératrice d'innovations. On note aussi le rôle structurant joué par l'existence d'une culture antérieure de la collectivité en matière de participation citoyenne.

Type A : Des habitants impliqués plus que d'habitude.

Implication à différentes phases, amont, au processus et études, éventuellement gestion.

Lien établi entre enjeux participatifs et ceux du développement durable. Évoquée parfois comme génératrice d'innovations (conduite de projet, modes de décision, processus de gestion)

Culture de la participation préexistante et / ou structures, instances, dispositifs préexistants... : 19 opérations / 87

Type B : Implication considérée comme importante, expérimentation de nouveaux dispositifs mais qui restent surtout informatifs.

Liens parfois établis avec les enjeux du développement durable : 13 opérations / 87

Type C : Implication habituelle mais qui ne dépasse pas le stade de l'information. Peu de liens directement opérés avec les enjeux développement durable : 33 opérations / 87

Remarque : les nombres d'opérations citées pour chaque type correspondent à celles qui les représentent le plus. Il existe de projets qui occupent des positions plus marginales, presque intermédiaires entre plusieurs types.

Lorsqu'on essaye de cerner un peu plus précisément la façon dont sont articulées ambitions de développement durable et concertation citoyenne pour les chefs de projets, certaines préoccupations dominent. On est ainsi marqué par le recours récurrent à la notion "d'appropriation des projets". Elle est invoquée dans notre enquête comme un enjeu fort de la concertation citoyenne tout comme elle a été également au centre de débats lors des ateliers organisés par le Bureau de l'Aménagement opérationnel Durable du ministère dans le cadre du Club Écoquartiers en 2010²³.

²³ En mars 2011, les administrateurs du Club Écoquartiers du bureau AD4 du ministère expliquaient que suite "au groupe national de travail 2010 du Club Écoquartiers consacré au "citoyen et à l'entrepreneur, moteurs de l'écoquartier et après les premiers échanges tenus avec l'Union Sociale pour l'habitat, il est apparu que la notion d'appropriation dans un écoquartier était fondamentale et qu'un approfondissement conceptuel et méthodologique était nécessaire. La question de l'appropriation est souvent considérée comme un indicateur de réussite d'un projet et du bon fonctionnement d'un lieu de vie notamment par les collectivités locales et les

Selon quelles modalités la concertation citoyenne peut-elle contribuer à l'appropriation des projets ? De quelle forme d'appropriation s'agit-il ? Sur quels aspects spécifiques porte cette appropriation ?

La question posée dans l'enquête sur les enjeux associés à l'implication avec les habitants dans le projet était ouverte et a donc permis aux chefs de projet de répondre en utilisant différentes expressions voire d'expliquer leur posture. Les analyses de contenu pratiquées montrent alors que la notion d'appropriation est associée à d'autres termes comme "faire adhérer", "faire comprendre", "faire de la pédagogie" à un projet qui serait en quelque sorte "offert" par les élus et les techniciens aux habitants.

Question 14 (envoi 2) - En quoi, l'implication des habitants dans les projets d'aménagement urbains peut-elle selon vous contribuer à satisfaire des objectifs du développement durable ? (ouverte)

	Effectifs	Fréquence
Non réponses	7	
Favorise la compréhension et l'appropriation du projet, l'adhésion aux valeurs du DD	27	43,5%
Permet de partager des valeurs liées au DD	5	8,1%
Permet d'augmenter les exigences en termes de DD	1	1,6%
Permet une meilleure connaissance de la demande sociale, prise en compte des usages	17	27,4%
Pérennité des aménagements et équipements, qualité du cadre de vie	12	19,4%
Total réponses (Base 50 répondants)	62	

Question 18 (envoi 2) - Diriez-vous que le maître d'ouvrage de cette opération a eu des objectifs particuliers concernant l'implication des habitants ? Lesquels ?

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	15	0
Prise en compte des attentes et des besoins des habitants (ressources)	5	10,4
Information sur le projet, faire adhérer, faire de la pédagogie, sensibiliser	24	50
Coproduction, co-conception, co-fabrication, implication sur aspects des stratégiques	12	25
Implication des habitants dans la vie locale et dans l'évolution de la démocratie locale	7	14,6
Total réponses (Base : 50 répondants)	48	100

L'enjeu d'une sensibilisation des habitants aux objectifs de développement durable émerge bien dans la seconde enquête. On note alors qu'elle passe surtout par des actions de formation des habitants pour qu'ils adoptent des comportements adaptés en particulier pour le fonctionnement de leur logement, la gestion des déchets, de l'énergie, des espaces verts ...

Rares apparaissent les cas où un rôle actif, en terme de prise de responsabilité, est attendu des habitants. Si près de 60% des chefs de projet affirment qu'il est envisagé que les habitants puissent prendre en charge des actions liées à la vie du quartier, on remarque d'une part que lorsqu'il s'agit d'explicitier lesquelles, peu de réponses précises sont apportées et d'autre part, quand c'est le cas, que celles-ci concernent dans un tiers des cas la gestion d'espaces ou

gestionnaires des territoires concernés." Un atelier mêlant chercheurs et praticiens a ainsi été engagé sur ce thème entre avril et septembre 2011 auquel nous participons.

Note interne Club Écoquartiers, mars 2011.

d'équipements – en l'occurrence publics, pour le reste il s'agit surtout de dispositifs d'animation et de création d'événements à connotation festive.

Que ce soit dans les modalités de sensibilisation des habitants aux enjeux du développement et les formes d'appropriation visées, il semblerait que les acteurs administratifs, techniques et les élus – à l'échelle centrale comme territoriale – développent une approche très descendante de ces démarches et s'inscrivent plus fondamentalement dans une représentation des relations entre experts et citoyens que Michel Callon a qualifiée de modèle de "l'instruction publique" dans ses travaux sur la démocratie technique²⁴. Ce qui étonne alors, c'est la faible ou rare prise en considération à l'occasion du montage de ces projets compte tenu de leurs spécificités et enjeux, des acquis de 30 ans de recherche et expérimentation urbaine en France et dans d'autres pays, sur les conditions et les modalités de l'appropriation des espaces habités, tout en utilisant de manière récurrente cette notion.

Dès la fin des années 50, ces travaux, enquêtes socio-anthropologiques à l'appui, montraient dans une posture critique par rapport à la doctrine du Mouvement Moderne et à la manière dont celle-ci inspirait la production des grands-ensembles, que le logement ne pouvait être une "machine pour habiter", selon la célèbre expression de Le Corbusier. De même que le fonctionnalisme érigé en dogme avait conduit à définir des besoins universels à la place des individus, à y associer des formes urbaines et architecturales "normalisées" et sensées être les plus "efficientes", la façon dont seraient envisagées la programmation et la conception des écoquartiers ne procéderait-elle pas d'une logique analogue ? Au nom d'une nouvelle utopie urbaine et de la recherche d'autres types de performances ne s'agirait-il pas finalement encore une fois de contraindre les habitants de s'adapter à un cadre technique normé, pensé par les opérateurs et les experts de l'aménagement et de la construction ?²⁵ L'histoire semble en effet bégayer lorsqu'on lit dans les contributions de plusieurs chefs de projet qu'à travers les démarches participatives engagées, il s'agit non seulement "d'apprendre aux habitants à adopter de nouveaux comportements" mais plus radicalement encore parfois "de leur apprendre à habiter". Depuis la fin des années 50 et jusqu'à aujourd'hui, d'autres chercheurs, sociologues, anthropologues, philosophes de l'urbain n'ont cessé de produire des travaux mettant en exergue combien les tentatives d'imposer un nouveau cadre de vie et à travers lui de nouveaux modes de vie en introduisant une rupture forte avec des modèles antérieurs, était une entreprise risquée et devait prendre en considération la spécificité des trajectoires des groupes sociaux et des individus, leurs aspirations. Nombre d'entre eux ont aussi montré que l'appropriation de l'espace était favorisée, entre autres, par la possibilité laissée aux habitants d'investir les lieux, en particulier par l'aménagement, la transformation de l'espace, par toute sorte de "bricolages imaginaires" ou matériels. Dans quelle mesure ces facteurs ont-ils été appréhendés dans la production des écoquartiers alors que des contraintes fortes semblent peser sur les conditions d'usages des espaces pour répondre à des objectifs de haute qualité environnementale et que la très grande majorité des actions de sensibilisation au développement durable citées portent sur la maîtrise de dispositifs écotechniques (*cf. infra*) ?

²⁴ CALLON, M., "Des différentes formes de démocratie technique", in *Annales des Mines* n°9, 1998, pp. 63-73.

²⁵ La relecture d'auteurs tels que Paul-Henry Chombart de Lauwe est troublante à ce propos. "L'architecture fonctionnelle comme le meuble fonctionnel, veut anticiper les besoins... elle vient au devant "d'eux comme l'outil vient au devant de la main, comme l'outil anticipe et préfigure les gestes par lesquels il va en être fait usage.... C'est en ce sens semble-t-il que devrait être interprété le mot de Le Corbusier de la maison "machine pour habiter". L'habitation fonctionnelle incite à utiliser l'espace d'une certaine manière. Or la nous trouvons un second aspect du fonctionnalisme qui ne peut en être séparé, la recherche de l'efficacité. L'appartement fonctionnel comme la cuisine fonctionnelle où est recherchée "l'économie" - au double sens du mot - des différentes activités, sont rationalisées, taylorisées. C'est en ce sens que nous disions que le fonctionnel répond aux besoins, en cherchant à libérer une énergie." CHOMBART de LAUWE, P.-H., *Famille et habitation. Vol 1 : Sciences humaines et conception de l'habitation*, CNRS, 1959, p. 147.

Plus généralement, les démarches participatives engagées ont-elles abordé ces aspects, ont-elles été l'occasion de débattre à la fois des objectifs visés et des moyens - dispositifs urbanistiques et constructifs - destinés à les atteindre, et ce à quels moments des processus de projet ?

L'absence de prise en compte de ces enseignements dans bien des situations traduirait-elle une simple méconnaissance de ces travaux liée au fait que les passages entre recherche et action soient toujours difficiles à opérer ou le fait qu'ils rentreraient trop en contradiction avec les formes de rationalités techniques et économiques qui prédomineraient dans le domaine de l'aménagement et de la construction ? On peut en effet penser que les conditions d'appropriation basées par exemple, sur la possibilité donnée aux habitants de transformer leur cadre de vie et de jouer un rôle significatif dans les processus de projet, de leur définition à gestion des espaces, qui ont été établies par les travaux de recherche évoqués précédemment, supposerait une certaine remise en question des démarches de projet traditionnellement appliquées²⁶. Cette remise en question porterait à la fois sur l'ingénierie des projets - organisation des études, mobilisation de savoirs et de savoir-faire nouveaux et réorganisation des processus de décision - et sur leur gestion financière : par exemple, on peut supposer, hypothèse que les études de cas permettront de tester, que la préoccupation d'équilibrer financièrement les bilans des Zones d'Aménagement Concertées conduise à mettre à distance des habitants souvent plus revendicatifs d'équipements et d'espaces publics que d'une densification par des bureaux ou des logements. De même, la nécessité de rentabiliser au plus vite les investissements engagés en réalisant dans les plus brefs délais l'ensemble des programmes envisagés serait peu compatible avec des processus d'évaluations endo-formatifs impliquant les habitants, afin notamment de bénéficier de leur expertise d'usage.

- **Quels types de dispositifs de sensibilisation à la notion d'écoquartiers ou aux enjeux du développement durable ont-ils été mis en place par la collectivité à l'occasion de ces expériences, qui ont-ils mobilisés ?**

Des expériences participatives d'élaboration d'agendas 21, de schémas d'aménagement urbains durables ont-elles été mobilisées à l'occasion de la réalisation des projets d'écoquartiers ?

La plupart des opérations (62%) ont été préparées par des visites de réalisations. Majoritairement en France (31,8 %) et en Allemagne (30,6 %). Le Royaume-Uni (10,6 %), la Scandinavie (9,4 %), les Pays-Bas (7,1 %) et l'Autriche (4,7 %) viennent ensuite. Ce sont les élus (27,3 %) et les aménageurs (25,5 %) qui participent le plus à ces visites. Les techniciens (15,5 %) et les AMO (10%) sont également présents. Les habitants, à travers les associations ou les conseils de quartier sont peu ou pas représentés (2,7 %).

Les thématiques abordées au cours de ces échanges concernent principalement le choix des dispositifs techniques (21,7 %), les types d'aménagement (21,3 %), les modalités du montage de l'opération (19,8 %), le rôle des habitants dans le projet ou la gestion (16,9 %) et les

²⁶ Il faut faire ici l'hypothèse que cette remise en question aura été d'autant moins anticipée du fait même qu'une partie significative des opérations a été engagée il y a plusieurs années sans être portée par des ambitions spécifiques ni revendiquées en matière de développement durable. Mentionnons à ce sujet également que si des ambitions de développement durable ont été associées aux projets d'urbanisme en France dans les textes de lois encadrant ce champ depuis la fin des années 90, la revendication d'opérations d'urbanisme durables paraît beaucoup plus récente. Elle a pris un essor significatif à la suite du Grenelle de l'Environnement et de la loi programme du ministère encourageant à la création d'écoquartiers et d'éco-cités, même si par ailleurs, les résultats de l'appel à concours écoquartiers 2009 et notre recherche tendent à montrer que ce sont surtout les enjeux environnementaux qui ont été investis.

modalités de gestion (15,9 %). L'intérêt pour la question du rôle des habitants dans le projet n'incite visiblement pas les acteurs du projet à impliquer les habitants dans ces voyages.

C'est dans le cadre local que la plupart (78,2 %) des collectivités engagent des actions pour sensibiliser ses habitants aux objectifs du développement durable. De l'information est diffusée (24,1%), des événements organisés (16,9 %), des actions sur les transports, les déchets et l'énergie sont menées localement (14,5 %), des chartes sont élaborées (13,3 %) et des expositions organisées (9,6 %). La formation des habitants concerne principalement les aspects techniques (45,5 %). Elle a lieu, de manière équivalente, avant ou après la livraison des logements.

Indépendamment de ces initiatives, certains habitants et associations locales (18 %) ont sollicité des associations d'autres localités ou des experts extérieurs ayant des compétences particulières pour les conseiller. Mais ce n'est pas le cas le plus fréquent : dans 48 % des cas, elles ne l'ont pas fait (dans 34 % des cas, le chef de projet ne sais pas ou ne répond pas à cette question).

La question de savoir comment ont été mobilisées d'autres expériences participatives n'est pas renseignée directement par notre questionnaire et sera davantage abordée dans les entretiens. On sait cependant d'ores et déjà que 63,2 % des opérations se situent dans des collectivités ayant mis en place un agenda 21. Par rapport aux objectifs de celui-ci, l'écoquartier correspond surtout aux attentes en matière de démarches écologiques : gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets (18,3 %) et autres démarches environnementales spécifiques (7,3 %). La mobilité (12 %), la mixité sociale ou fonctionnelle (9,8 %) et la concertation (8,5 %) viennent ensuite. L'implication des habitants apparaît bien mais assez secondairement.

Parallèlement, 50,6 % des opérations sont situées dans des communes ayant un Plan Climat. Par rapport aux objectifs de celui-ci, elles répondent aux objectifs concernant l'architecture (22,9 % des citations), l'énergie (17,1 %), la limitation des gaz à effet de serre (14,3 %), la mobilité (11,4 %), la sensibilisation au développement durable (11,4%) ainsi que la densité (8,6%). La participation des habitants apparaît ici aussi après les attentes plus techniques, à hauteur de 8,6 % des réponses.

- Nombre d'expériences d'écoquartiers dans des pays européens comme l'Allemagne, le Danemark ou les Pays-Bas ont été le résultat de mobilisations spontanées de groupes d'habitants dans une dynamique usuellement qualifiée de *bottom up*. Qu'en est-il en France ? Dans quelle mesure et comment les habitants à l'initiative de projets d'écoquartiers ont-ils été intégrés aux procès de réalisation des aménagements et des constructions ?

Il existe en effet en Europe une diversité d'origine et de montage des écoquartiers. A ce jour plusieurs formes de typologies ont été proposées pour regrouper ces initiatives²⁷, en fonction de différents critères tels le niveau d'exigence envers l'environnement et le développement durable (de l'éco-conditionnalité à l'expérimentation à vocation démonstrative), des critères physiques (situation géographique, taille et superficie), des critères socio-politiques (intégration de la démarche, participation des acteurs). Ces regroupements permettent

²⁷ Voir notamment LEFÈVRE, P., SABARD, M., *Les écoquartiers*, Editions Apogée, Paris, 2009, 261 p. et EMELIANOFF, C., "Les quartiers durables en Europe : un tournant urbanistique ?", in *Éco-quartiers et développement durable*, Les Cahiers du développement urbain durable, *Revue Urbia* n°4, juin 2007, UNIL, pp.11-30.

d'identifier aujourd'hui un certain nombre d'initiatives européennes de type *Bottom Up*, c'est-à-dire dont l'origine peut être attribuée à des mobilisations locales d'habitants et/ou d'associations. Ce type d'initiative reste toutefois minoritaire dans l'ensemble des expériences recensées.

On distingue deux niveaux d'implication des habitants dans cette catégorie d'initiatives. Un premier niveau correspond à une implication très forte dans un projet de type alternatif, visant à construire selon le type Habitat Groupé écologique qui peut aller jusqu'à la taille d'un quartier, qui se réclame du tissu urbain²⁸. Il résulte en général de groupes d'individus ayant le projet de vivre en mode communautaire (au sens de co-construction et co-gestion de leur habitat et milieu de vie). Un second niveau correspond à une implication forte des habitants mais dans le cadre de partenariats avec les pouvoirs publics. Moins alternatifs que les précédents, ces écoquartiers sont également plus connus²⁹ et cités en exemple pour la capacité qu'ils ont démontré à associer étroitement la ville, les habitants et les aménageurs tout au long du processus de fabrication du quartier.

Il est intéressant de mentionner également certains quartiers qui, bien qu'issus de la commande publique, ont vu le cahier des charges de leur projet infléchi sur les dimensions environnementales notamment par des habitants constitués en groupes de pression³⁰.

Dans le cas français, les chefs de projet témoignent d'un nombre significatif d'opérations dans lesquelles les habitants se sont mobilisés spontanément pour contribuer au projet (dans 26 cas sur les 50 ayant répondu à la seconde). Néanmoins cette implication ne signifierait pas forcément qu'ils aient été à l'initiative du projet. Si nous ne pouvons pas encore avoir d'assurance à cet égard, les habitants ont été mentionnés lors de la première enquête comme ayant eu un rôle moteur dans le projet dans 8 cas sur 87.

Par ailleurs, de façon plus générale, dans 62% des sites ayant répondu, les remarques ou propositions des habitants ont conduit à des modifications du projet, ou à l'introduction d'aspects qui ne figuraient pas dans les intentions initiales de la maîtrise d'ouvrage ou de la maîtrise d'œuvre. Ces modifications portent principalement (32,5% des réponses) sur l'adaptation d'éléments d'aménagement concernant des espaces publics (aires de jeux, mobilier), pour 17,5% sur des choix programmatiques (de façon générale) ou sur des modifications de la structure du bâti (10%). De façon plus marginale des amendements portés au plan masse ou la légitimation de création d'équipements ou de services (7,5%) sont évoqués.

Enfin notons que c'est manifestement dans les cas où les habitants ont été les plus impliqués, et plus précisément, lorsque ces derniers ce sont le plus spontanément mobilisés qu'ils auraient contribué le plus à la mise en place d'innovations. Ils auraient été alors surtout vecteurs d'innovations dans la prise en compte et le traitement des aspects liés au développement durable dans le projet, dans la définition des éléments de programme et dans les modes de gestion mis en œuvre. En revanche, les processus de décision auraient peu été transformés.

- À quels moments et avec quels outils, des dispositifs participatifs ont-ils été organisés ?

²⁸ On rencontre ce type d'expérimentation notamment au Danemark (autour de Aarhus, Hjortshøj).

²⁹ Nous retiendrons en particulier le quartier Eva-Lanxmeer aux Pays-Bas et le quartier Vauban à Freiburg en Allemagne.

³⁰ On peut citer en particulier le quartier Viikki près de Helsinki en Finlande et, dans une moindre mesure, l'Éco-ZAC de Rungis à Paris.

Lorsque les habitants ont été impliqués dans des instances de montage ou de réalisation du projet, ils l'ont été prioritairement dans des ateliers de programmation conception architecturale et urbaine (36,7%). Plus rarement dans des instances de gestion urbaine de proximité (16,7%), de décision (13,3%) ou de gestion locative (11,7%).

L'enquête par questionnaire permet d'inventorier les outils spécifiquement mis en place pour impliquer les habitants.

Les outils les plus fréquemment mobilisés sont (dans l'ordre décroissant) les réunions publiques, les brochures, plaquettes et documents d'information ainsi que les sites internet, animations et expositions. Vient ensuite un groupe d'outils moins cités mais néanmoins important : mise en place des balades urbaines, construction d'un centre d'information consacré au projet, interventions artistiques et ateliers d'urbanisme.

Ces outils sont utilisés en grande majorité pour les phases amont du projet. Au cours de celui-ci, les habitants sont amenés à intervenir dans la programmation ou conception des espaces publics (74%), les études préalables et le diagnostic urbain (72%), la définition d'un schéma d'aménagement urbain (64%), la définition des éléments de programme (58%) et la programmation-conception d'équipement publics (50%) mais la façon dont ils sont sollicités sur ces aspects reste à préciser. Est-ce à titre informatif ou dans le cadre de groupes de travail contribuant à les "coproduire" ? Les résultats tendraient à montrer qu'une partie des ateliers d'urbanisme ou des groupes de suivi évoqués auraient eu surtout un rôle consultatif ou de sensibilisation aux principes du développement durable.

Les modalités selon lesquelles ces outils ont été utilisés feront l'objet d'une attention particulière lors de la prochaine phase du travail et en particulier des études monographiques.

- Quelles postures sont développées par les professionnels de l'aménagement et de la construction par rapport aux savoirs et savoir-faire des habitants dans un contexte de projet à forts enjeux de développement durable ?

Ce questionnement sera principalement exploré lors des prochaines phases de la recherche mais d'ores et déjà quelques éléments de réponses émergent.

L'enquête par questionnaires montre que peu de chefs de projet se distancient radicalement de l'idée d'un lien entre objectifs du développement durable et implication des habitants (3,7 % seulement d'entre eux excluent ce lien). Cependant, un nombre important de ces professionnels relativise le rôle que pourraient avoir les habitants pour contribuer à satisfaire les objectifs du développement durable en considérant l'implication de ceux-ci souhaitable mais non indispensable (45,1 % contre 51,2 % de réponses jugeant l'implication indispensable). Sur quel raisonnement se fonde cette position ? S'appuie-t-elle sur l'idée d'une asymétrie des compétences entre habitants et experts patentés qui diminuerait l'apport potentiel des habitants ? Ou alors, traduit-elle une vision pragmatique où l'implication ne dépendrait pas en premier lieu de la volonté des chefs de projets mais du rapport de force entre les acteurs et de la volonté politique des élus ? Dans les deux cas, les chefs de projets aspirent-ils à faire croître l'implication ? Par quels moyens ? La question des cultures politiques et professionnelles évoquée précédemment entre ici particulièrement en jeu.

L'enquête fait apparaître différentes perspectives dans lesquelles les chefs de projets appréhendent les liens entre l'implication des habitants et la poursuite des objectifs du développement durable : si la première d'entre elle, nous l'avons vu, vise à mieux faire

comprendre le propos du projet et/ou à faire en sorte que les habitants se conforment à de nouveaux modes de vie, une autre préoccupation, assez classique dans une démarche programmatique, est de mieux définir des besoins et des usages. Mais on sait encore peu de choses sur la façon dont ces attentes sont prises en compte et mobilisées eu égard aux valeurs du développement durable poursuivies. Plus précisément, les professionnels qui sollicitent les habitants sur ces aspects doivent-ils alors déployer de nouvelles formes de dialogue et de compétences dans des projets sous-tendus par des enjeux forts en termes de développement durable : comment réagissent-ils face à des habitants issus en particulier du monde associatif qui font valoir des connaissances et des préoccupations très avancées sur les problématiques environnementales par exemple ? L'enquête montre que dans 10 cas sur 87, les habitants, organisés ou non en associations, ont été à l'origine de la dimension durable du projet.

Selon quelles modalités s'organisent dans de tels cas de figure les échanges avec les représentants des maîtrises d'ouvrage et plus précisément avec les experts patentés du développement durable ? Ces acteurs se trouvent-ils en situation de coopération, de concurrence voire de conflit ?³¹

Alors que le développement durable est basé sur l'idée de réversibilité et d'évolutivité, il semble que bien des projets soient conçus pour être livrés finis, clefs en main, assortis parfois de dispositifs d'information, de formation en guise d'accompagnement, mais sans beaucoup de marges de manœuvre laissées aux futurs occupants pour intervenir sur leur environnement ou aider le maître d'ouvrage à faire évoluer voire à « recadrer son projet ».

Quels dispositifs d'évaluation dynamique ont-ils été envisagés dans cette perspective ? Les pays d'Europe du Nord ont développé beaucoup d'initiatives « d'opérations démonstratives » à de petites échelles, alors qu'on semble plutôt en France s'engager dans des opérations d'écoquartiers en espérant les achever au plus vite – logique de rentabilité immobilière oblige – sans forcément envisager des étapes intermédiaires d'évaluations pour bénéficier d'un retour d'expérience des habitants.

Pense-t-on que c'est aux seuls habitants d'apprendre de nouvelles façons d'habiter, ou les décideurs et techniciens se donnent-ils ou souhaiteraient-ils aussi se donner la possibilité d'apprendre des habitants ? Dans quelle mesure des dispositifs de co-apprentissage entre ces différents acteurs ont-ils été mis en place, prévus, sont-ils envisageables ? Là aussi, les logiques procédurales et processuelles qui dominent dans la fabrication des espaces urbains en France aujourd'hui permettent-elles d'envisager de telles dynamiques d'hybridation des savoirs ?

Comment est prise en charge la concertation citoyenne dans les projets d'écoquartiers : assiste-t-on à l'émergence de nouvelles formes d'expertise professionnelles et de médiation dans la mise en place de telles démarches ?

- Comment ont été sollicitées les instances de médiation existantes comme les conseils de quartier, ou les corps intermédiaires comme les associations dans ces projets ?

Les structures déjà existantes les plus mobilisées dans la définition ou la mise en œuvre du projet ont été les conseils ou comités de quartier. Les aspects sur lesquels elles ont joué un rôle sont assez divers. Elles ont été sollicitées tantôt comme relais informatifs vers les autres habitants, tantôt pour donner des points de vue sur des objets d'aménagement mais qui restent

³¹ Le directeur délégué de la SEMAPA qualifie ainsi l'association d'habitants qui s'était fortement mobilisée dans l'aménagement de l'Éco-ZAC de Rungis "d'aiguillon vert". Celle-ci a sans cesse milité pour l'adoption d'objectifs et de dispositifs ambitieux sur le plan environnemental. Intervention du 17 novembre 2010 lors du Journées européennes des écoquartiers à Strasbourg.

très spécifiques comme les espaces et équipements publics. En ce qui concerne les conseils de développement, les conseils de jeunesse et autres structures, une majorité d'instances est considérée comme n'ayant pas joué un rôle dans le projet.

Des structures nouvelles d'implication des habitants ont été créées pour l'occasion dans 49% des cas déclarés. Il s'agit essentiellement de structures de types atelier d'urbanisme (42,9%) et groupe de suivi (39,3%), la nature de leur contribution restant à préciser.

- D'autres types de structures, des experts, ont-ils été sollicités pour organiser des démarches participatives ?

Dans les deux tiers des opérations soumises au second questionnaire, les collectivités ont fait appel à des structures ou professionnels pour organiser ou animer des dispositifs d'implication des habitants. Ils sont de statut très divers, en premier ressort ce sont des assistants à maîtrise d'ouvrage liés au champ de l'urbanisme (près d'un quart des citations), puis on retrouve des universitaires et des agences de communication. Les professionnels de la concertation sont encore rarement sollicités (4,5% des réponses).

- Quel sont les liens existant entre dimensions participative et communicative dans les opérations d'écoquartiers ?

La recherche s'intéresse également à la place conférée dans les stratégies de communication à la dimension participative comme aspect faisant partie intégrante d'une démarche de développement durable et comme vecteur d'innovations environnementales.

La première phase de l'enquête met en exergue deux résultats significatifs à ce sujet : la part importante accordée à la communication dans les écoquartiers, d'une part, l'importance du rôle joué par les élus dans celle-ci d'autre part.

La dimension communicative dans les projets d'écoquartiers du corpus semble indissociable de la dimension participative. Il apparaît d'abord qu'une part non négligeable des personnes (environ 15%) qualifie l'implication des habitants à travers les termes de "communication" et d'"information" (vs 45 % pour "concertation" et "participation"). Plus de la moitié des dispositifs spécifiquement organisés à l'occasion du projet d'écoquartier relèvent de l'information-communication avec en premier lieu comme objectif viser à une meilleure appropriation-compréhension du projet. Enfin, les professionnels extérieurs à la collectivité sont fortement sollicités sur des questions d'information et de communication.

L'enquête fait également apparaître les élus comme la pierre angulaire des projets d'écoquartiers. Dans la grande majorité des cas, ils sont désignés par les chefs de projet comme étant à l'origine de l'opération. Ils sont prioritairement cités comme étant à l'initiative de l'introduction de la dimension durable. Cet investissement apparaît à travers des faits ayant une dimension symbolique forte. On note la participation des élus (majoritaire par rapport à d'autres acteurs) à des visites effectuées dans des projets connus, visites dans lesquelles se sont justement des élus qui sont rencontrés. Les réunions du groupe de pilotage du projet se font principalement dans des locaux des collectivités territoriales. Les élus ou la collectivité territoriale sont moteurs dans l'expression de la dimension durable du quartier à travers le choix et la diffusion d'une appellation comme "écoquartier" ou "quartier durable".

Le maire et les élus sont aussi les personnes qui sont considérées comme les plus investies dans l'implication des habitants, davantage que les personnels techniques et administratifs de la collectivité. On notera la coïncidence entre les vecteurs du discours politique et ceux de

l'implication des habitants. En effet, les réunions publiques (auxquelles les élus participent) sont le premier moyen pour solliciter les habitants, suivi de près par les sites internet et documents d'information. Ces dispositifs classiques de la communication politique sont accompagnés de ceux qui caractérisent la communication d'aménagement à dimension politique (exposition, espace d'information, films, photographies, événements festifs).

Si l'on envisage les écoquartiers à travers leur dimension communicative, on peut faire l'hypothèse générale que ceux-ci constituent un vecteur important du discours politique. Cette hypothèse devra être précisée en fonction des types que nous avons identifiés et s'inscrira dans la partie de notre guide d'entretien concernant la communication. Elle ouvre d'ores et déjà des pistes de réflexion:

On peut se demander si la forte présence des élus sur ce terrain vise à garantir l'effectivité des attentes en termes de démocratie participative ou s'il s'agit surtout pour eux de renouveler les modalités de leur communication.

L'hypothèse du renouvellement des formes de communication pourrait bien dominer dans notre corpus dans la mesure où :

- L'idée d'écoquartier permet de nourrir le discours politique. Elle constitue un imaginaire fort, celui d'un cadre de vie chaleureux, sain et naturel. Cette vision idéale vient à point nommé pour masquer, dans le présent, la dureté soit des quartiers à rénover ou réhabiliter soit des terrains militaires ou industriels désaffectés (respectivement 23 et 43% des opérations entamées avant fin 2009).
- L'enquête montre que 30 % environ des dispositifs de participation mis en place sont valorisés et ceci sous une forme essentiellement visuelle. La représentation de l'implication des habitants ne participe-t-elle pas aussi à la construction de cet imaginaire dans la mesure où ce cadre de vie projeté est aussi un cadre d'échange ? Alors que seuls des dessins ou des images numériques ne sont visibles du futur projet, on peut déjà voir "en vrai", dans des photographies, des images de participation, des échanges conviviaux entre habitants ou des situations originales, comme les balades urbaines.

On peut aussi faire l'hypothèse d'une ambivalence et d'une indissociabilité entre communication et participation. D'un côté, la communication servirait à mettre en œuvre la participation, en faisant la publicité de l'évènement, en invitant les habitants à s'impliquer. De l'autre, la participation servirait à nourrir le discours politique et à s'assurer de sa réception.

Les études monographiques permettront d'étudier plus précisément cette relation entre dimensions participative et communicative dans les opérations d'écoquartiers. Des supports de valorisation du projet auprès du public, dans la presse généraliste ou spécialisés seront collectés. Le corpus sera limité aux documents diffusés par les maîtres d'ouvrage depuis le début de l'opération. Les entretiens qui seront réalisés exploreront également cette thématique. Les thématiques, les arguments, et les valeurs associés à cette dimension par le biais des textes comme des images (analyse sémiologique) seront étudiées.

• **Perspectives pour l'action publique** (connaissances, méthodes, recommandations)

Connaissances, méthodes

Outre des connaissances sur les modalités de fabrication des écoquartiers en France et sur les liens établis entre concertation citoyenne et enjeux de développement durable à cette occasion, la recherche entend contribuer à définir une méthode, des outils et indicateurs d'évaluation de la concertation citoyenne dans les projets urbains durable.

Si dans le champ spécifique de l'environnement et en particulier de projets d'infrastructures à fort impact environnemental de telles initiatives ont été prises ces dernières années, c'est moins le cas dans le domaine de l'urbanisme. La question de l'aménagement des écoquartiers a permis d'engager un tel travail en cherchant à établir des liens entre concertation citoyenne et objectifs de développement durable.

Au cours des premières étapes de cette recherche, l'élaboration des deux questionnaires d'enquêtes a été l'occasion de proposer des modalités et des indicateurs d'évaluation de la concertation citoyenne dans les projets d'urbanisme.

Cette réflexion devrait se poursuivre au cours de l'élaboration des enquêtes in situ où une pluralité d'acteurs sera interviewée et des documents liés aux projets seront recueillis et analysés.

La recherche devrait permettre d'affiner des méthodes d'investigation pouvant être conduites à plusieurs échelles, nationales et locales, et niveaux d'approfondissement (analyse de pratiques ou comportements, de représentations, de motivations...) et de préciser la nature des indicateurs pouvant être mis en jeu pour explorer et évaluer la portée de dispositifs participatifs en urbanisme en lien avec des enjeux de développement durable.

Il s'agira enfin, à l'issue de cette recherche, de définir avec nos partenaires différentes modalités de diffusion de ces moyens d'évaluation, pour qu'ils puissent être mis à disposition, de chercheurs, d'étudiants, d'observatoires et d'organisations professionnelles liées aux champs concernés.

Actions de valorisation engagées orientées vers l'action publique

Contributions aux travaux du Club Écoquartiers du MEDDTL

Bien que la recherche soit en cours, nous avons essayé d'apporter une contribution aux réflexions et actions engagées par le Bureau de l'Aménagement opérationnel Durable (AD4) du MEDDM dans le cadre du comité scientifique et du Club écoquartier qu'il a créé à la fin de l'année 2009. Nous avons ainsi participé aux débats concernant l'élaboration d'une nouvelle grille d'évaluation des projets pour l'appel d'offres écoquartiers 2011. Conscientes des lacunes que comportaient les modalités d'évaluation mises au point lors du premier appel à projets, les personnes chargées de l'organisation du concours ont entrepris au cours de l'année 2010 un travail de reconfiguration du dispositif d'évaluation des projets en s'appuyant sur le comité scientifique écoquartiers.

Nous avons contribué à ce travail en mobilisant deux types de matériaux. Nous nous sommes appuyés d'une part sur l'analyse que nous avons faite des résultats du premier appel d'offres (2009) à propos de l'importance de la dimension participative dans les projets. Nous avons alors mentionné que les dossiers de candidature proposés par le ministère avaient laissé peu de possibilité de s'exprimer sur le volet participatif des projets et avaient donné le sentiment que cet aspect n'était pas un critère susceptible d'avoir un poids majeur dans l'évaluation. En outre, il nous avait semblé que les examinateurs eux-mêmes n'avaient pas tous porté une attention équivalente à cette question.

Pour mettre en évidence la façon dont la question de la concertation citoyenne pouvait être introduite dans la nouvelle grille d'évaluation, nous avons d'autre part présenté au comité scientifique le "Mémento pour des quartiers durables" réalisé par Bruxelles Environnement en 2007-2009 et l'avons mis en regard de la grille en cours d'élaboration au sein du ministère. Nous avons alors mis en évidence l'attention portée dans ce mémento à la dynamique

générale du projet, à la définition d'un objectif stratégique partagé entre les différentes parties prenantes et à la place conférée aux habitants dans ces opérations.

Nous avons ainsi contribué à ce qu'un rééquilibrage notable soit opéré dans la nouvelle grille entre les aspects environnementaux qui étaient plutôt axés sur le recours à des éco-techniques, et les autres piliers du développement durable. La question des processus de projet et celle de la place accordée aux habitants ont également été plus clairement posées et valorisées. On notera toutefois que la façon dont les collectivités sont interrogées à ce sujet dans la nouvelle version, reste révélatrice d'une approche "assez descendante" de l'implication des habitants, marquée par l'histoire de la concertation institutionnelle à la française.

Les réflexions que nous avons émises avec l'appui d'autres chercheurs du comité sur les principes mêmes d'un processus d'évaluation devant viser l'examen de la cohérence entre objectifs annoncés et moyens mis en œuvre, a contribué à ce que figure, dans les dossiers de candidature, une présentation des "motivations qui ont conduit au projet". Celle-ci devrait permettre d'évaluer la pertinence des réponses apportées et d'appréhender la "durabilité" dans ses différentes dimensions et dans leur articulation.

Dans les prochains mois, nous continuerons d'apporter notre contribution aux travaux du Club Écoquartiers du ministère au sein du comité scientifique et des ateliers organisés sur la place du citoyen dans les projets urbains durables. Nous continuerons à participer à la réflexion sur les modalités d'évaluation des projets d'écoquartiers dans le cadre de l'appel à concours 2011, et plus largement aux travaux liés à la mise en place d'un label écoquartier.

Autres contributions

Nous avons engagé plusieurs actions de valorisation des premiers enseignements tirés de cette recherche auprès d'organismes de formation (universités et école d'architecture en France et en Belgique) et de conseil auprès des collectivités locales (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement, Association des Maires des Grandes Villes de France)

Actions de valorisations engagées depuis le début de la recherche en lien avec la recherche :

Participation au Club Éco-quartiers du MEDDTL depuis début 2010.

- participation des membres de l'équipe aux réunions du comité scientifique ;
- rédaction de notes d'analyse critique à propos de l'élaboration de la grille d'évaluation des projets de l'appel à concours 2011.
- participation aux ateliers "Le citoyen et l'entrepreneur, moteurs de l'écoquartier" (synthèse générale des débats lors de l'atelier du 9 mars 2010) et « l'appropriation dans les écoquartiers » en 2010 et 2011 (contributions aux débats, notes de synthèse).

Interventions dans des journées d'études ou colloques (hors programme CDE)

- HELAND, L. – « *Le quartier comme lieu d'émergence du développement durable* », Conférence sur les quartiers durables : Partons du terrain, partons des gens !, Région Bruxelles Capitale et Faculté d'Architecture de La Cambre, Bruxelles, 2 octobre 2009.

- ZETLAOUI-LEGER, J. – "*La place du citoyen dans des "projets d'urbanisme durables"*", journée de réflexion *Développement durable : projets architecturaux, projets urbains*, Institut supérieur d'architecture Saint Luc de Wallonie-Belgique, Liège, 19 mars 2010.

- ZETLAOUI-LEGER, J. – "*Les démarches participatives et urbanisme durable : de l'injonction réglementaire au désir d'entreprendre*" in *Démarches participatives dans les*

projets urbains, journée d'études organisée par l'Union Régionale des CAUE d'Ile de France et le CAUE de Paris, 4 juin 2010.

- ZETLAOUI-LEGER, J. – *Démarches participatives et production du cadre de vie : vers des démarches intégrées ?* Intervention pour l'Association des Maires des Grandes Villes de France, Commission Démocratie locale, Hôtel de Ville de Paris, 30 mars 2011.

- ZETLAOUI-LEGER, J. - *Les enjeux associés à la concertation citoyenne dans les projets urbains durables. Le cas des écoquartiers en France.* Colloque du Programme Interdisciplinaire de Recherche Ville et Environnement, Nantes 6 mai 2011.

-HELAND, L. – *Les écoquartiers : d'un besoin de nature à la nature des besoins.* Communication avec actes dans le séminaire de recherches interdisciplinaires Besoins de Nature..., ENEC, Universités Paris 1 & Paris 8. Communication acceptée, 17 juin 2011.

Articles

- ZETLAOUI-LEGER, J. – "Participation et concertation citoyenne dans les projets d'urbanisme", in *L'abc de l'urbanisme* (dir. T. Paquot), Paris, éditions Pakenko, 2010 pp. 46-49.
- CAMUS C, DURAND B, FENKER M; GRUDET I, WEBER B, « Négociation et projets d'architecture durable, Analyses croisées de deux opérations et de la presse professionnelle », Publication des résultats de la recherche "projet négocié" du Puca, *A paraître, 2011*

En cours de rédaction :

- FENKER, M. - " La concertation citoyenne - enjeux organisationnels et pratiques de la maîtrise d'ouvrage induits par la réalisation d'écoquartiers en France "

- HELAND, L. - " L'émergence de la notion de quartiers durables en France et en Europe "

- ZETLAOUI-LEGER, J. - " La notion de concertation dans les projets d'urbanisme en France : essai de généalogie "

- ZETLAOUI-LEGER, J. - " Les enjeux associés à la concertation citoyenne dans les projets d'écoquartiers en France. « L'appropriation » en question."

- HELAND L, GRUDET I ;. - " Le mot *Ecoquartier* : usages savants, politiques, administratifs et communs »"